

URBANISME PATRIMONIAL, SITES REMARQUABLES ET JARDINS HISTORIQUES

PORTFOLIO 2020

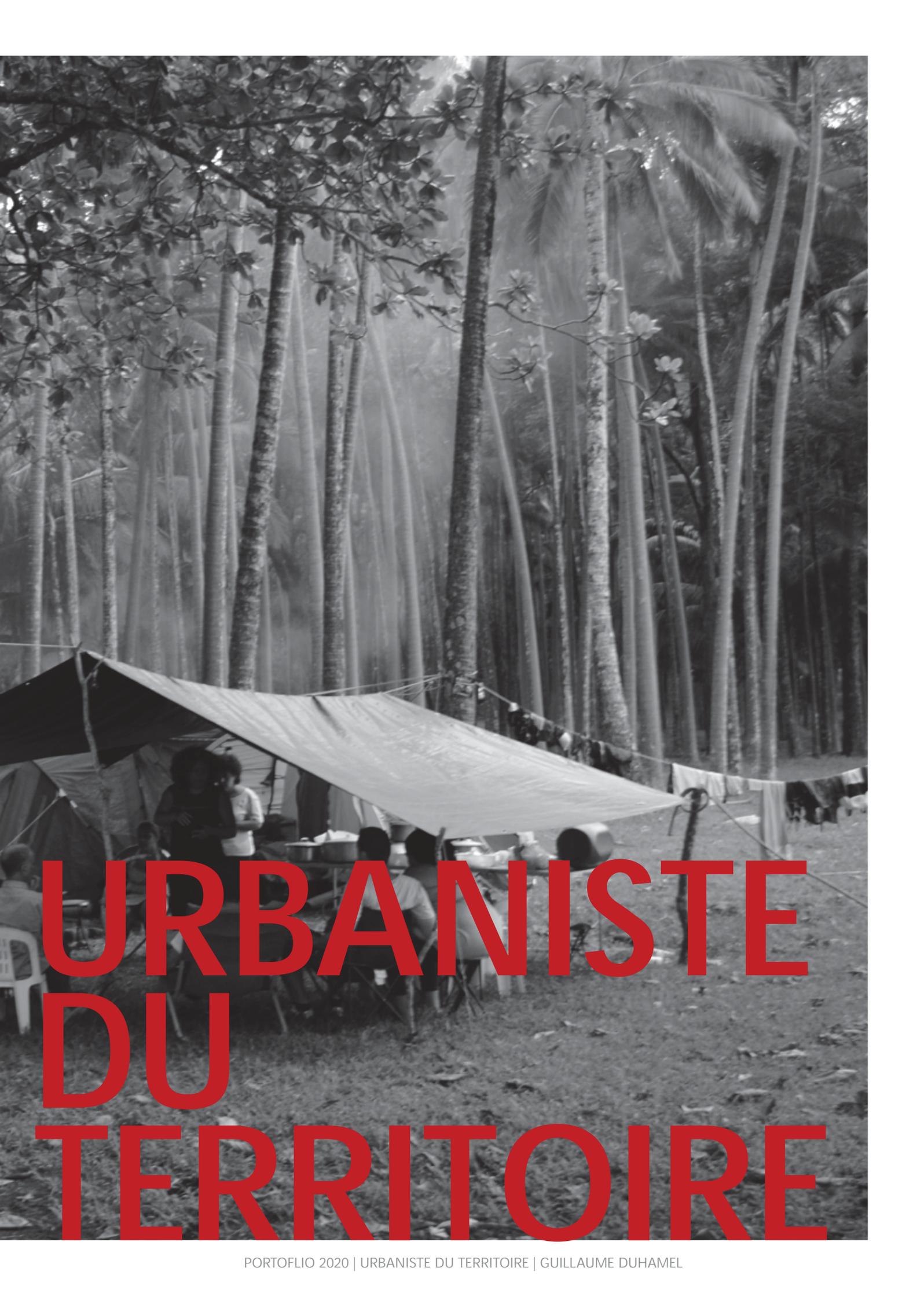
www.urbanisteduterritoire.com

« La relation entre une civilisation et son environnement
engendre un troisième être vivant : le territoire.
Il est vivant car, s'il n'est pas entretenu,
il meurt et redevient nature. »

ALBERTO MAGNAGHI
Revue Urbanisme
n°384, mai-juin 2012



FOYER ARBORE | ÎLE DE LA REUNION



URBANISTE DU TERRITOIRE

LE TERRITOIRE COMME **MANIFESTE**

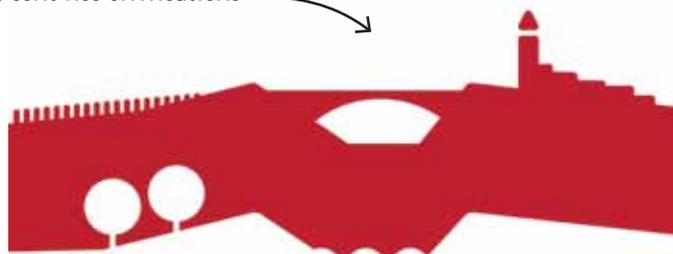
Chaque lieu étudié est appréhendé dans son épaisseur matérielle et immatérielle afin de faire émerger le point de rencontre entre la société et son milieu ambiant avec lequel elle forme corps. Des recherches sont menées pour lire et comprendre ses différentes composantes, toujours dans une lecture positive des possibles fondée sur les ressources territoriales (**Qu'est ce qui fait patrimoine ?**).

Le socle, géologique et géographique, qui porte le lieu et lui confère un substrat unique qui se modèle, se remodèle, pétri par les aménagements de l'homme et qui, parfois, se rappelle à son bon souvenir (Sur quoi je marche ? Dans quoi je cultive ? Où je construis ?).

L'implantation des hommes, qui se révèle à la lecture du temps long comme un processus créateur de systèmes territoriaux complexes (trames paysagères, sédimentations urbaines, tracés viaires hérités, réseaux d'irrigation etc.) et comme fabrique de paysages uniques (Quelle est l'identité du lieu où je suis ?).

La dynamique de ce territoire, de la société, avec ses usages, mais aussi ses besoins et ses désirs (je veux vivre là, me promener ici, découvrir ce coin là-bas), à l'environnement, avec ses richesses souvent sources de fragilités (Qu'est ce qui vit ici ? S'y reproduit ? S'en nourrit ?), jusqu'à leur rencontre : le territoire.

si là ce sont nos civilisations



et là notre milieu ambiant

LE PARCOURS, L'ECHANGE ET LE RECIT COMME **DEMARCHE**

L'élaboration du projet s'inscrit dans une pratique assidue des lieux. Le premier parcours est celui de la **déambulation**. L'œil découvre, le corps ressent, et les pas explorent un endroit inconnu. On photographie, on note, on dessine. Ensuite, vient l'analyse. L'esprit observe, fort de la connaissance acquise. L'endroit vient livrer son envers, et se révèle. Alors on schématise, on redessine, le trait se précise. Le **parcours** est aussi le temps du partage. Avec les acteurs clefs, on regarde ensemble, on s'écoute, on redécouvre et on fonde l'échange.

L'échange est moteur du processus tout au long de l'étude. Les acteurs clefs qui l'animeront par la suite sont associés à l'ensemble du travail et participent activement à l'émergence des idées. Après le premier temps de parcours, et d'où surgissent les attentes et les désirs, les propositions sont discutées, rédigées, débattues, réécrites et à nouveau contredites au profit de l'enrichissement du projet.

Le **récit** permet tout à la fois de raconter le temps long de la naissance du territoire et d'inscrire la réflexion sur son devenir dans un processus de projet respectueux de cette histoire. Le parcours et l'échange, croisés avec la lecture territoriale, sont autant de parts de ce récit qui s'écrit au fur et à mesure de l'étude pour se conclure sur un devenir possible, souhaité et partagé.



CURRICULUM VITAE

GUILLAUME DUHAMEL | 34 ANS | URBANISTE

URBANISTE CONSEIL DU CAUE DE LA CHARENTE
ENSEIGNANT CIEPT, ENSAP BORDEAUX
ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU DOMAINE DE SYBIROL

A la suite d'une formation pluridisciplinaire en lettres, géographie et droit, Guillaume Duhamel s'est spécialisé dans l'urbanisme au sein de l'Institut d'Urbanisme de Bordeaux (IATU). Son intérêt personnel pour l'histoire et la géographie, mais également son expérience auprès d'Etienne Lavigne, architecte du patrimoine à Pau, l'ont amené à rechercher une nouvelle approche du métier d'urbaniste, inspirée par l'école territorialiste italienne et centrée sur la notion d'urbanisme patrimonial.

Après une collaboration riche avec Patrick Baggio, architecte-urbaniste à Bordeaux, il a décidé en 2013 de développer sa propre structure de projet et de réflexion afin d'expérimenter et de développer ces nouveaux modes de faire l'urbanisme, en se spécialisant dans l'intervention sur des sites patrimoniaux d'exception.

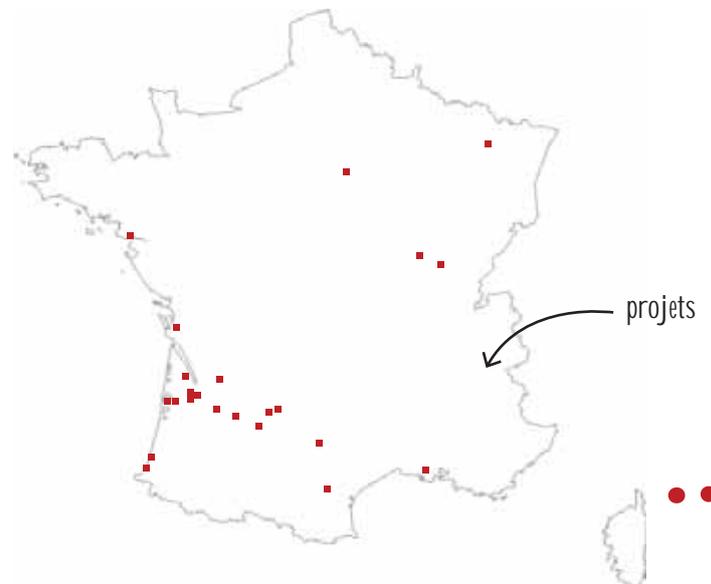
De 2017 à 2018, il complète sa formation au sein du Master Jardins Historique, Patrimoine et Paysages de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et de l'Université Paris Sorbonne. Depuis 2018, il est également urbaniste conseil du CAUE de la Charente à temps partiel et enseignant du CIEPT de l'ENSAP Bordeaux.

URBANISME PATRIMONIAL, SITES REMARQUABLES ET JARDINS HISTORIQUES

BIENS UNESCO
SITES PITTORESQUES ET GRANDS SITES DE FRANCE
SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES ET DOCUMENTS D'URBANISME PATRIMONIAUX
ETUDES URBAINES ET PATRIMONIALES
ETUDES PRE-OPERATIONNELLES
JARDINS HISTORIQUES

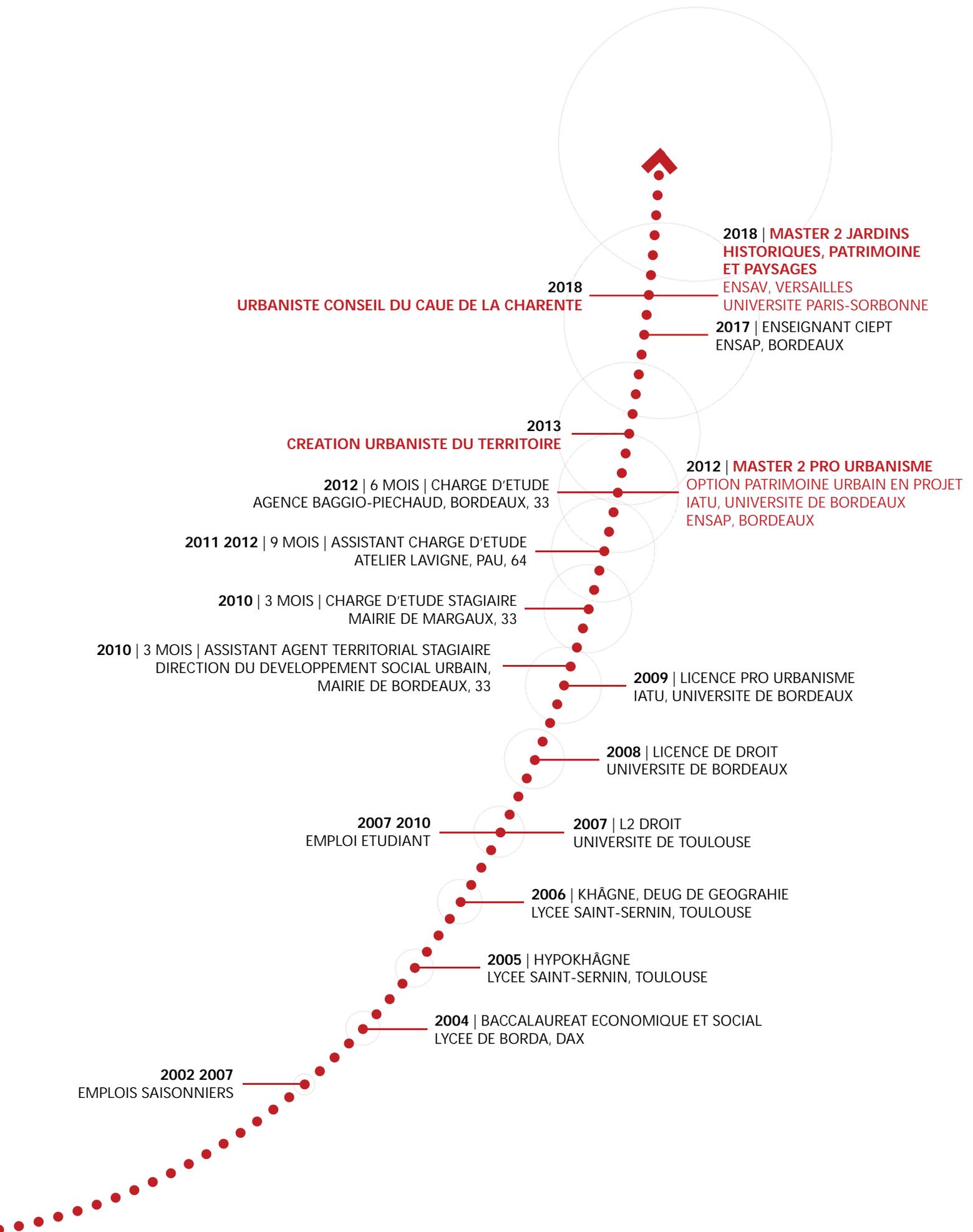
COMPETENCES

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
DEFINITION DE STRATEGIES URBAINES OU TERRITORIALES
CONCEPTION DE PROJETS
ANIMATION ET PILOTAGE DE REUNIONS
COORDINATION D'ETUDES



← découvertes





BOITE A OUTILS

UN JARDIN

DES DESSINS, CROQUIS ET SCHÉMAS

DE BONNES CHAUSSURES

DES PHOTOGRAPHIES

APPAREILS CANON POWERSHOT SX200
REFLEX NIKON D5100

DES MACHINES

IPAD PRO 10.5 - IOS11
PC FIXE - WINDOWS 10
PC PORTABLE DELL INSPIRON - WINDOWS 10
IMPRIMANTE A4 CANON PIXMA
IMPRIMANTE A3 HP OFFICE JET PRO

DES LOGICIELS

AUTOCAD / VECTORWORKS
SKETCHUP
SUITE ADOBE CC (ILLUSTRATOR, INDESIGN, PHOTOSHOP)
PACK OFFICE 365 (WORD, EXCEL, POWERPOINT, PUBLISHER)
MAPINFO / QGIS

UNE VOITURE

BOITE A PENSER

ARTICLE REVUE FABRICA N°13, LABORATOIRE DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES | 2019

LA DÉFINITION DE LA VALEUR PATRIMONIALE D'UN JARDIN HISTORIQUE COMME OUTIL D'INTERVENTION ?
LE CAS DU PARC DES COTEAUX A BORDEAUX

MEMOIRE DE MASTER 2 - JARDINS HISTORIQUES, PATRIMOINE ET PAYSAGES | 2018

DES PARCS SUR LES COTEAUX AU PARC DES COTEAUX, UN SYSTEME TERRITORIAL COMME PATRIMOINE
BORDEAUX ET LES HAUTS DE GARONNE, XVIIIe - XXIe SIECLES
JEAN-FRANCOIS CABESTAN & STEPHANIE DE COURTOIS

EUROPAN 14 - BEGLES, BORDEAUX METROPOLE | 2017

SOUS LES PAVES, L'ESTEY : BEGLES SUR GARONNE
AVEC ELISABETH MANGUIN ARCHITECTE
ET JULIEN LABORDE PAYSAGISTE

PUBLICATION THEMA & COLLECTA, BELGIQUE | 2015

DE L'ITINÉRAIRE CULTUREL AU PATRIMOINE MONDIAL :
LA LONGUE MARCHÉ DES CHEMINS
DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE EN FRANCE
AVEC HELOISE BALHADE, URBANISTE

APPEL A IDEES | 2013

RECONVERSION DU STADE CHABAN DELMAS, BORDEAUX

MEMOIRE DE MASTER 2 URBANISME | 2012

DE L'OEUVRE D'ART AU SUJET VIVANT,
QUEL RETOUR AU TERRITOIRE ? LES TERRITORIALISTES ITALIENS
AGNES BERLAND-BERTHON

SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE | 17ème AG DE L'ICOMOS | 2011

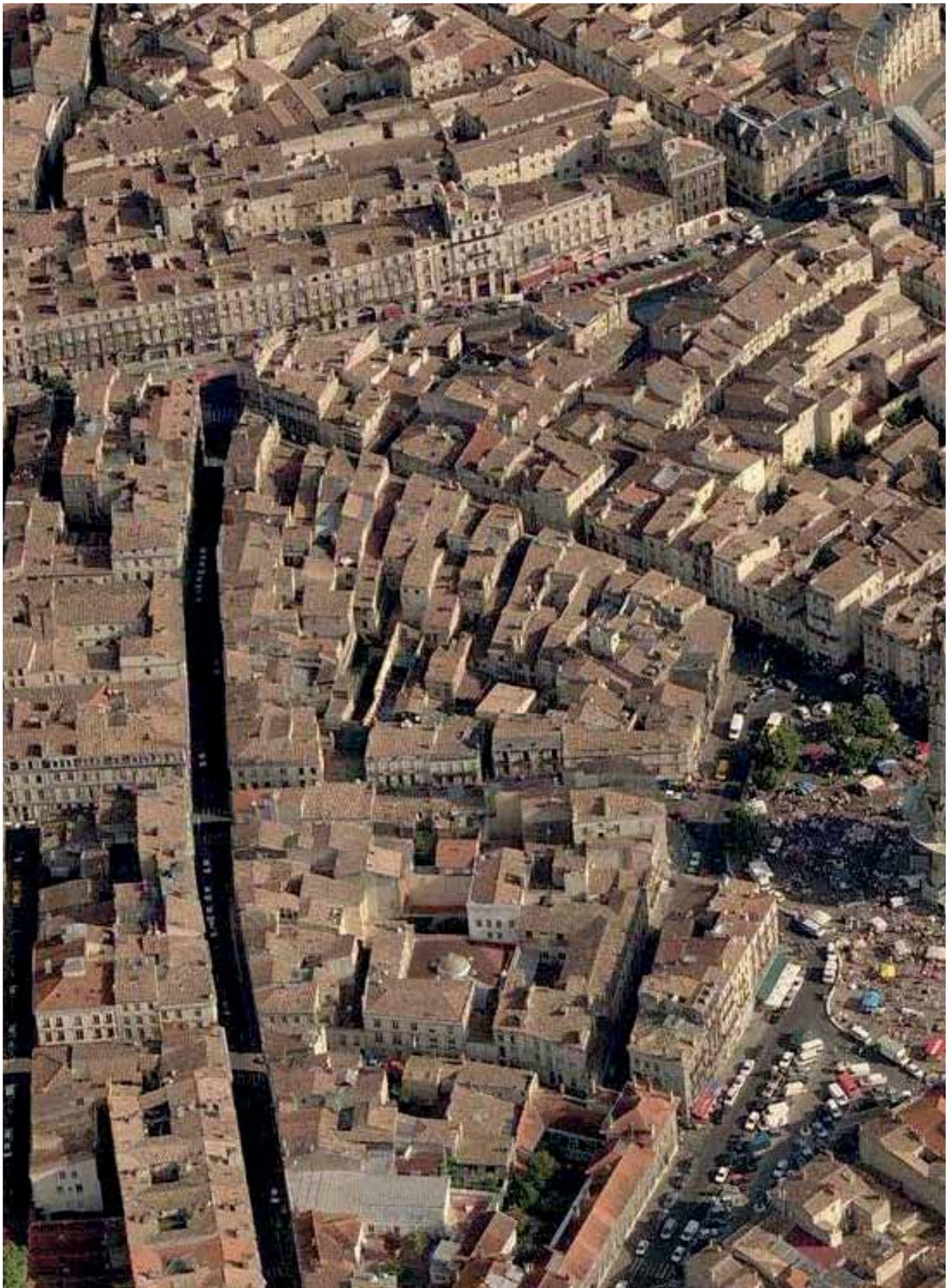
LE CLASSEMENT DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE AU PATRIMOINE MOINDIAL DE L-HUMANITE
AVEC HELOISE BALHADE, URBANISTE

WORSHOP INTERNATIONAL | 2011

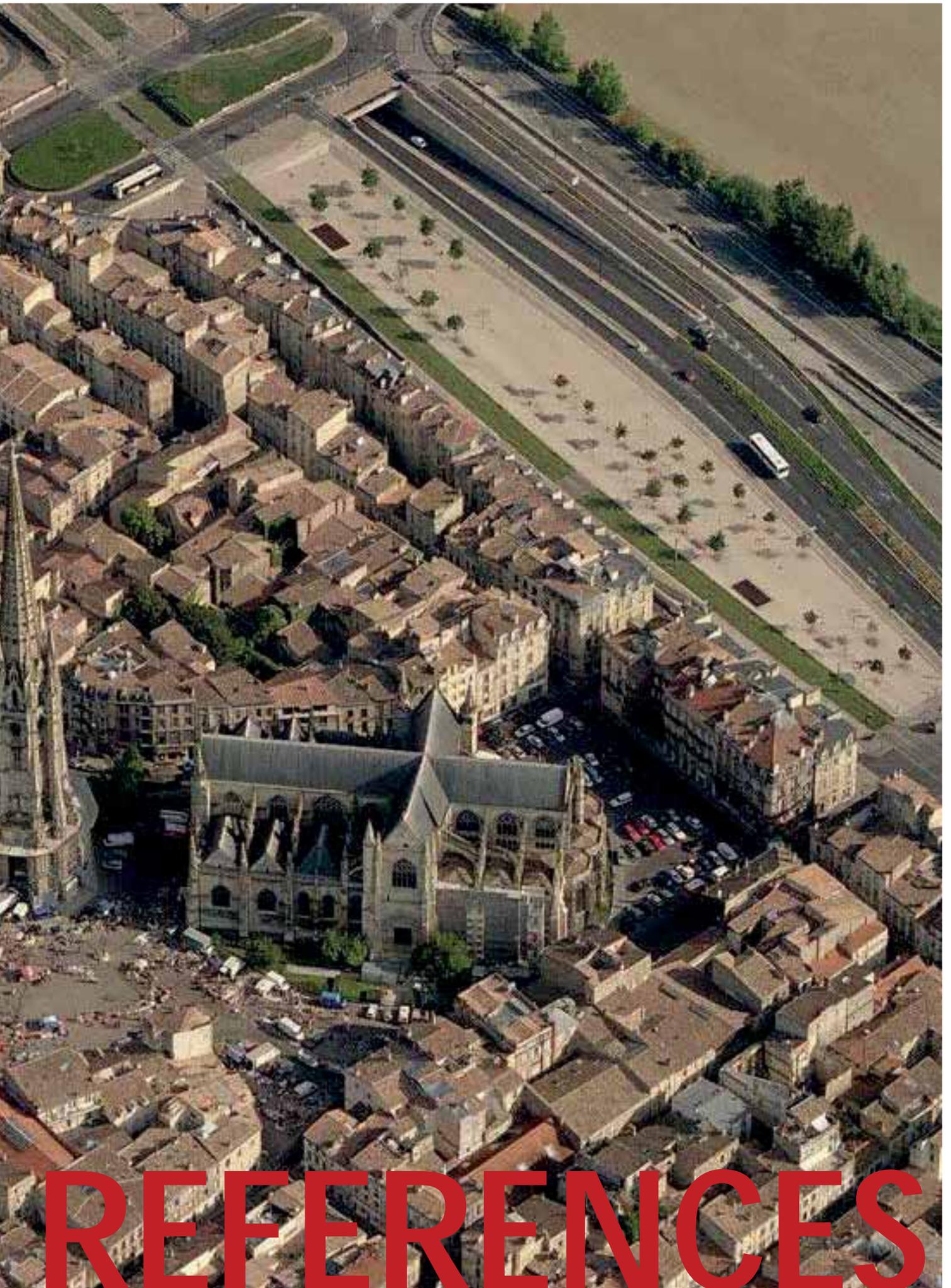
REQUALIFIER UNE FRICHE INDUSTRIELLE, STAVECO
UNIVERSITE D'ARCHITECTURE
ET DE PLANIFICATION TERRITORIALE DE BOLOGNE

MEMOIRE DE MASTER 1 URBANISME | 2010

GENTRIFICATION OU PAUPERISATION, LA « TROISIEME VOIE » ?
AGNES BERLAND-BERTHON



FAIRE AVEC L'EXISTANT | QUARTIER SAINT-MICHEL UN JOUR DE MARCHE A BORDEAUX



PROJETS EN COURS

PLAN DE GESTION DU BIEN CANDIDAT AU PATRIMOINE
MONDIAL CITE DE CARCASSONNE ET SES CHATEAUX
SENTINELLES DE MONTAGNE



MODIFICATION DU SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE DE SAINTES



ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LES JARDINS DU CHATEAU DE LUNEVILLE



ETUDE DE L'AIRE D'INFLUENCE PAYSAGERE DU GRAND SITE DE FRANCE DE BIBRACTE - MONT BEUVRAY AU REGARD DES PROJETS EOLIENS



ETUDE D'OPPORTUNITE DE MISE EN PLACE D'UN PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS



REVISION DU PSMV DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE PERIGUEUX



REVISION DU PSMV DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SAINT-EMILION



ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE VALORISATION ET DE GESTION DU PALUD DE SAINT-MACAIRE



PLAN DE PAYSAGE DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS



BIENS UNESCO, SITES PITTORESQUES ET GRANDS SITES DE FRANCE

EN COURS CO-ELABORATION DU PLAN DE GESTION DU BIEN CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL DE LA CITE CARCASSONNE ET DE SES CHATEAUX SENTINELLES DE MONTAGNE

PROTEGER ET VALORISER UN SYSTEME TERRITORIAL DE DEFENSE ET DE CONTROLE

BIEN CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL DE LA CITE DE CARCASSONNE ET SES CHATEAUX SENTINELLES DE MONTAGNE
MAÎTRE D'OUVRAGE - DEPARTEMENT DE L'AUDE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, CELINE DESMOULIERES PAYSAGISTE, ARCUS SOCIOLOGUES, HADES ARCHEOLOGUES

EN COURS ETUDE DE L'AIRE D'INFLUENCE PAYSAGERE DU GRAND SITE DE FRANCE DE BIBRACTE - MONT BEUVRAY AU REGARD DES PROJETS EOLIENS

COMMENT DEFINIR UNE AIRE D'INFLUENCE PAYSAGERE ?

GRAND SITE DE FRANCE DE BIBRACTE - MONT BEUVRAY, PNR DU MORVAN

MAÎTRE D'OUVRAGE - DREAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

SONIA FONTAINE PAYSAGISTE MANDATAIRE, JULIEN LABORDE PAYSAGISTE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, FABIEN REIX SOCIOLOGUE, JEROME TANGUY INFOGRAPHISTE

EN COURS ETUDE D'OPPORTUNITE DE MISE EN PLACE D'UN PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS

QUELLES VALEURS TERRITORIALES POUR FONDER UN PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL ?

DEPARTEMENT DES CHARENTES MARITIMES, 17

MAÎTRE D'OUVRAGE - ENTENTE COMMUNAUTAIRE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE MARENNES

BENJAMIN HAURIT SOCIOLOGUE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, LINEAMENTA JURISTE-URBANISTE, RIVIERE ENVIRONNEMENT

EN COURS RÉALISATION D'UN BILAN D'UN POINT DE VUE PAYSAGE ET URBANISME DU SITE INSCRIT DES RIVES DE SEINE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

DES RIVES DE SEINE A LA VALLEE DE LA SEINE

SITE INSCRIT DES RIVES DE SEINE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE, 91

MAÎTRE D'OUVRAGE - DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

D'ÎLE-DE-FRANCE

JULIEN LABORDE PAYSAGISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE

2017 ETUDE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU GRAND SITE DE LA CAMARGUE GARDOISE
DE LA VALEUR PATRIMONIALE AUX CONTOURS DU GRAND SITE DE LA CAMARGUE GARDOISE

GRAND SITE DE FRANCE DE LA CAMARGUE GARDOISE, 30

MAÎTRE D'OUVRAGE - SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE

JULIEN LABORDE PAYSAGISTE MANDATAIRE, SONIA FONTAINE PAYSAGISTE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE

2017 ETUDE PAYSAGERE, PATRIMONIALE, ECONOMIQUE

UN PARC NATUREL URBAIN POUR LE GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

GRAND SITE DE FRANCE DE LA CITE DE CARCASSONNE, 11

MAÎTRE D'OUVRAGE - SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

ATELIER ARCADIE PAYSAGISTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT), RIVIERES ENVIRONNEMENT ECOLOGUES, BLEZAT CONSULTING INGENIEURS AGRONOMES, EUGENE ! SCENOGRAPHES, AC21 BET VRD

2016 ETUDE DES FLUX, DES CONDITIONS D'ACCES ET DES MODES DE DEPLACEMENTS

SITES DU PERIMETRE DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

PERIMETRE DU BIEN CANDIDAT A L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL, 21

MAÎTRE D'OUVRAGE - ASSOCIATION POUR L'INSCRIPTION DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE AU PATRIMOINE MONDIAL

AUXILIA CONSEIL EN DEVELOPPEMENT DURABLE MANDATAIRE, EVANGELINE JACQUIN CARTOGRAPHIE SIG, ROMAIN QUESADA URBANISTE-PAYSAGISTE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, LAURENT MAZURIER STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT, PHILIPPE BOSSIN INTERFACE TRANSPORTS

SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES ET DOCUMENTS D'URBANISME PATRIMONIAUX

EN COURS MODIFICATION DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SAINTES **FONDER LA MODIFICATION DU SPR SUR LA COMPREHENSION DU SITE URBAIN**

COMMUNE DE SAINTES, 17

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE SAINTES

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, HADES ARCHEOLOGUES, CABINET EUGEE GESTION ENVIRONNEMENTALE

EN COURS REVISION DU PSMV DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE PERIGUEUX **COEUR HISTORIQUE VIVANT ET PATRIMONIAL**

COMMUNE DE PERIGUEUX, 24

MAÎTRE D'OUVRAGE - DRAC NOUVELLE AQUITAINE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, HADES ARCHEOLOGUES, OTEIS THERMICIENS, MAITRE CORBIER LABASSE AVOCAT

EN COURS REVISION DU PSMV DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SAINT-EMILION **PATRIMOINE ET TOURISME**

COMMUNE DE SAINT-EMILION, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - DRAC NOUVELLE AQUITAINE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, HADES ARCHEOLOGUES, OTEIS THERMICIENS, MAITRE CORBIER LABASSE AVOCAT

2019 REVISION DU DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BORDEAUX **PROTECTION PATRIMONIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

CENTRE HISTORIQUE DE BORDEAUX, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - DRAC AQUITAINE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTE MANDATAIRE, LUC SAVONNET ARCHITECTE-URBANISTE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT), HADÈS ARCHEOLOGUES, FÉBUS ECO HABITAT, JURISPUBLICA JURISTES

2018 ELABORATION D'UNE AVAP INTERCOMMUNALE **UNE AVAP DANS LA VALLEE DU LOT**

COMMUNES DE VILLENEUVE-SUR-LOT, PUJOLS ET CASSENEUIL

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, RIVIERES ENVIRONNEMENT ECOLOGUES

2018 REVISION DE LA ZPPAUP EN AVAP **« PATRIMOINE VIVANT » A SAINT-MACAIRE**

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNAUTE DE COMMUNE DES COTEAUX MACARIENS

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE

2012 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL **PLU INTERCOMMUNAL PATRIMONIAL**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VÈRE GRÉSIGNE, 81

MAÎTRE D'OUVRAGE - CC DE VÈRE GRÉSIGNE

ARTELIA INGENIERIE MANDATAIRE, ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SALARIE)

ETUDES URBAINES ET PATRIMONIALES

EN COURS PLAN DE PAYSAGE DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS **UN PLAN DE PAYSAGE COMME PROJET DE TERRITOIRE**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

SONIA FONTAINE PAYSAGISTE MANDATAIRE, ATELIER BOURIETTE ET VASCON SIN PAYSAGISTES, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, FABIEN REIX SOCIOLOGUE

EN COURS ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES JARDINS DU CHATEAU DE LUNEVILLE **DU VERSAILLES LORRAIN AU PARC PUBLIC**

COMMUNE DE LUNEVILLE, 54

MAÎTRE D'OUVRAGE - DEPARTEMENT DE LA MEURTHE ET MOSELLE

JULIEN LABORDE PAYSAGISTE MANDATAIRE, AGNES NICOLAS CONCEPTRICE DE JARDINS, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE

2018 PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS **DU PLAN DE GESTION AU PLAN DE PAYSAGE**

COMMUNE D'EYSINES, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE D'EYSINES

ROMAIN QUESADA URBANISTE-PAYSAGISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT)

2016 ETUDE URBAINE ET PRE-OPERATIONNELLE **REINVENTER UNE CENTRALITE PAVILLONNAIRE**

QUARTIER HASTIGNAN - ST-MEDARD EN JALLES, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - BORDEAUX METROPOLE

GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE MANDATAIRE AVEC ROMAIN QUESADA URBANISTE-PAYSAGISTE, ATELIER MARNIQUET ARCHITECTES, BERS SOCIOLOGUES

2014 ETUDE DE VALORISATION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE **TERMINER LA CHAMBRE D'AMOUR EN VALORISANT LES DUNES DES SABLES D'OR**

LES SABLES D'OR - CORSAIRES - ANGLET, 64

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE D'ANGLET

AGENCE BAGGIO-PIECHAUD ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, ROMAIN QUESADA URBANISTE-PAYSAGISTE, BIOTOPE ECOLOGUES, CABINET BUSSON AVOCAT

2013 ETUDE URBAINE **REINVESTIR UN HERITAGE DE LA RECONSTRUCTION**

LA PLAINE DES SPORTS - ST-NAZAIRE, 44

MAÎTRE D'OUVRAGE - ADDRN

AGENCE BAGGIO-PIECHAUD ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT)

2012 ETUDE PREALABLE A UN PROJET ARCHITECTURAL **REHABILITER UN ILOT AU COEUR DU TISSU ANCIEN**

ÎLOT DES RELIGIEUSES - MARMANDE, 47

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE MARMANDE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SALARIE)

2011 ETUDE URBAINE **MARGAUX : LE VILLAGE, LES TOURISTES, LE VIGNOBLE**

MARGAUX, 33

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

EN COURS ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE VALORISATION ET DE GESTION DES BORDS DE GARONNE **LE PALUD, JARDIN DE SAINT-MACAIRE ?**

PALUD DE SAINT-MACAIRE, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, AMIDEV ENVIRONNEMENT, CETRA INGENIEURS HYDRAULIQUES

2017 CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE (LAUREAT)

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET PARC NATUREL URBAIN

AVENUE DE L'USINE - FUMEL, 47

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND FUMELOIS

ATELIER ARCADIE PAYSAGISTES MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE, WONDERFULLIGHT CONCEPTEURS LUMIERE, AC2i BET VRD

2015 ETUDES PRELIMINAIRES

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CARREAU DU MARCHE

LA TESTE DE BUCH, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

AGENCE BAGGIO-PIECHAUD ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT), LS2 LANDSCAPES PAYSAGISTE, AUIGE GEOMETRES, OVERDRIVE ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION, YON ANTON OLANO CONCEPTEUR LUMIERES

2014 ETUDES PRELIMINAIRES

L'AMORCE DE LA ROCADE OUEST D'AGEN, QUEL PROJET POUR LA PLAINE DE GARONNE ?

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGEN, 47

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGEN

ARCADIS BET VRD MANDATAIRE, ATELIER ARCADIE PAYSAGISTES, GUILLAUME DUHAMEL (SOUS-TRAITANT), AC2i BET VRD

2013 ETUDE URBAINE

UNE FORET RESIDUELLE COMME NOUVEAU QUARTIER D'ENTREE DE VILLE

SECTEUR CHANTECLAIRE - GUJAN-MESTRAS, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - ADIM SUD-OUEST

AGENCE BAGGIO-PIECHAUD ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT), AUIGE GEOMETRES

2013 ETUDE DE FAISABILITE URBAINE

REINTRODUIRE LE BOCAGE EN MILIEU URBAIN

QUARTIER QUEYRON - BLANQUEFORT, 33

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE BLANQUEFORT

AQUITANIS MANDATAIRE, SCET AMO, ROMAIN QUESADA URBANISTE-PAYSAGISTE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE

2013 PLAN DE REFERENCE ET SCHEMA DE CIRCULATION

ACCOMPAGNER LA NAISSANCE D'UN QUARTIER COMMERCIAL

ZA DU BOIS D'IRATY - BIARRITZ, 64

MAÎTRE D'OUVRAGE - COMMUNE DE BIARRITZ

AGENCE BAGGIO-PIECHAUD ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE, GUILLAUME DUHAMEL URBANISTE (SOUS-TRAITANT), SCE BET VRD



COMPOSER A LA TONDEUSE | JARDIN DES TOURELLES



MORCEAUX CHOISIS



NB : PHOTOGRAPHIE DE ROMAIN QUESADA

AUX SOURCES DE LA VOUGE ET DU CLOS VOUGEOT

A photograph of a stone bridge with two arches over a stream. The bridge is made of grey stone blocks. In the foreground, there are green reeds and yellow flowers. The background shows green trees under a blue sky with light clouds. A red rectangular box is overlaid on the middle of the image, containing white text.

CLIMATS DE BOURGOGNE ET PATRIMOINE MONDIAL

CLIMATS DE BOURGOGNE ET PATRIMOINE MONDIAL



Bien inscrit des Climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial, 21

Dans le cadre de sa candidature pour l'inscription au Patrimoine Mondial, l'association a intégré dans son programme d'actions une étude des flux et des déplacements pour anticiper sur une éventuelle surfréquentation consécutive à l'inscription. Le vignoble de Bourgogne est organisé du Nord au Sud sur l'axe Beaune-Dijon. Les côtes viticoles, coiffées du massif forestier, et interrompues par les seuls fronts de taille des carrières, s'ouvrent sur l'immensité de la Vallée de la Saône. Un véritable faisceau de circulation découpe le paysage : route départementale, voie ferrée, autoroute, engendrant une saturation rapide des déplacements des habitants, travailleurs et touristes. Les bourgs sont ainsi à la fois des punctuations patrimoniales préservées et de véritables plateformes logistiques de vie, de production et de découverte. Le projet identifie des sites pilotes pouvant faire l'objet d'un traitement exemplaire et expérimental. L'objectif est de contrer cette organisation Nord-Sud en proposant un maillage perpendiculaire qui s'appuie sur les patrimoines d'exception et sur les gares et aires de stationnement. Par exemple, le cheminement le long de la Vouge proposé comme action pilote réunit trois thématiques : la valorisation patrimoniale en liant le Clos Vougeot à l'Abbaye de Citeaux oubliée de l'inscription et pourtant fondatrice de l'organisation actuelle des Climats ; l'amélioration des continuités environnementales en travaillant la requalification écologique de la rivière ; l'optimisation des déplacements en connectant une gare, futur pôle intermodal, à des aires de stationnement sous-utilisées.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Association pour l'Inscription des Climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial

BUDGET

70 000 € HT

EQUIPE

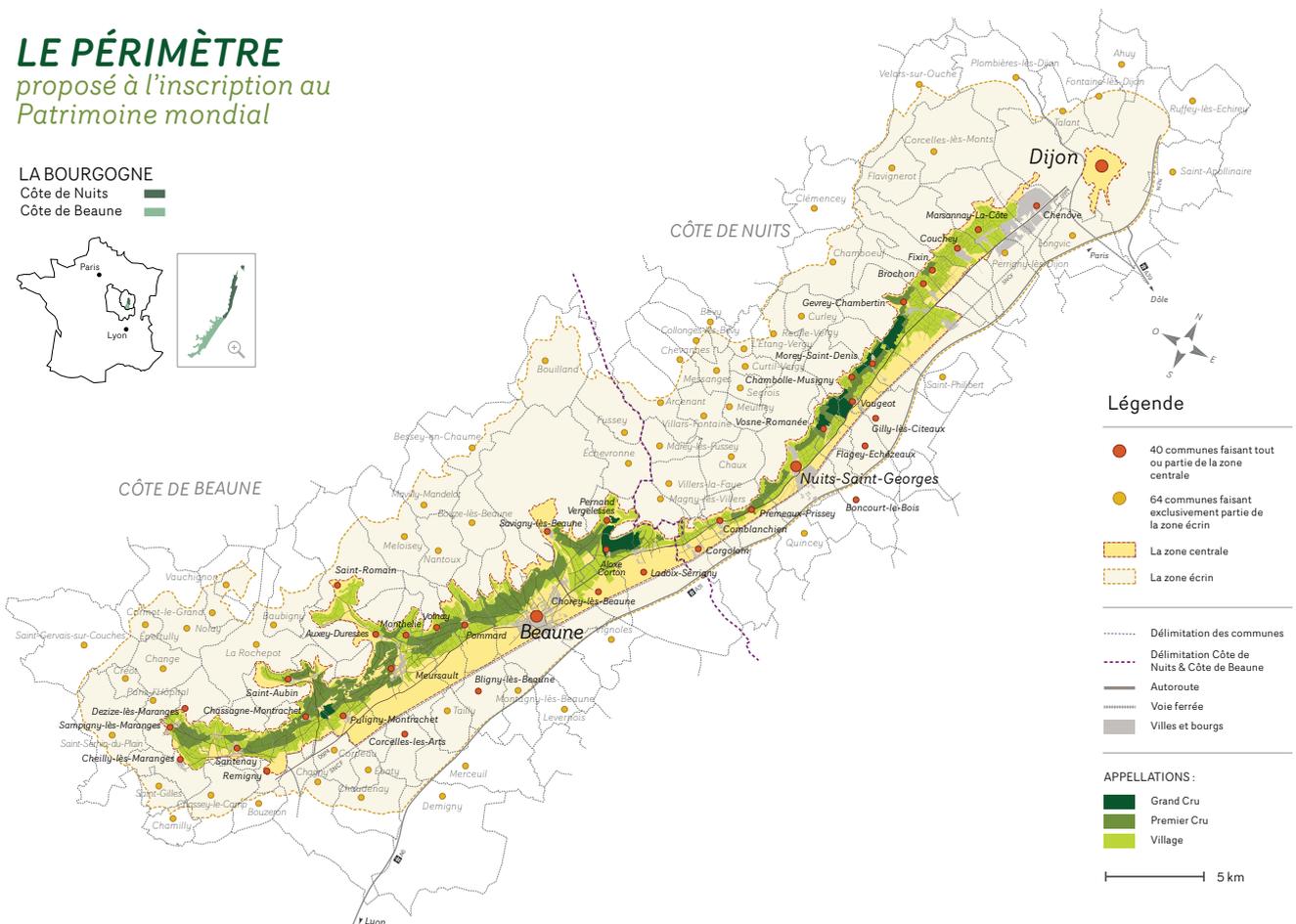
Auxilia conseil en DD mandataire
 Evangeline Jacquin Cartographie SIG
 Romain Quesada urbaniste-paysagiste
 Guillaume Duhamel Urbaniste
 Laurent Mazurier Stratégie de développement,
 Philippe Bossin Interface Transports

MISSIONS

Diagnostic et travail en résidence et rencontre des communes pilotes
 Animation des groupes de travail thématiques urbanisme et paysage
 Rédaction des fiches-action sur les sites pilotes

LE PÉRIMÈTRE proposé à l'inscription au Patrimoine mondial

LA BOURGOGNE
 Côte de Nuits
 Côte de Beaune



Légende

- 40 communes faisant tout ou partie de la zone centrale
- 64 communes faisant exclusivement partie de la zone écrivain
- La zone centrale
- La zone écrivain

- Délimitation des communes
- Délimitation Côte de Nuits & Côte de Beaune
- Autoroute
- Voie ferrée
- Villes et bourgs

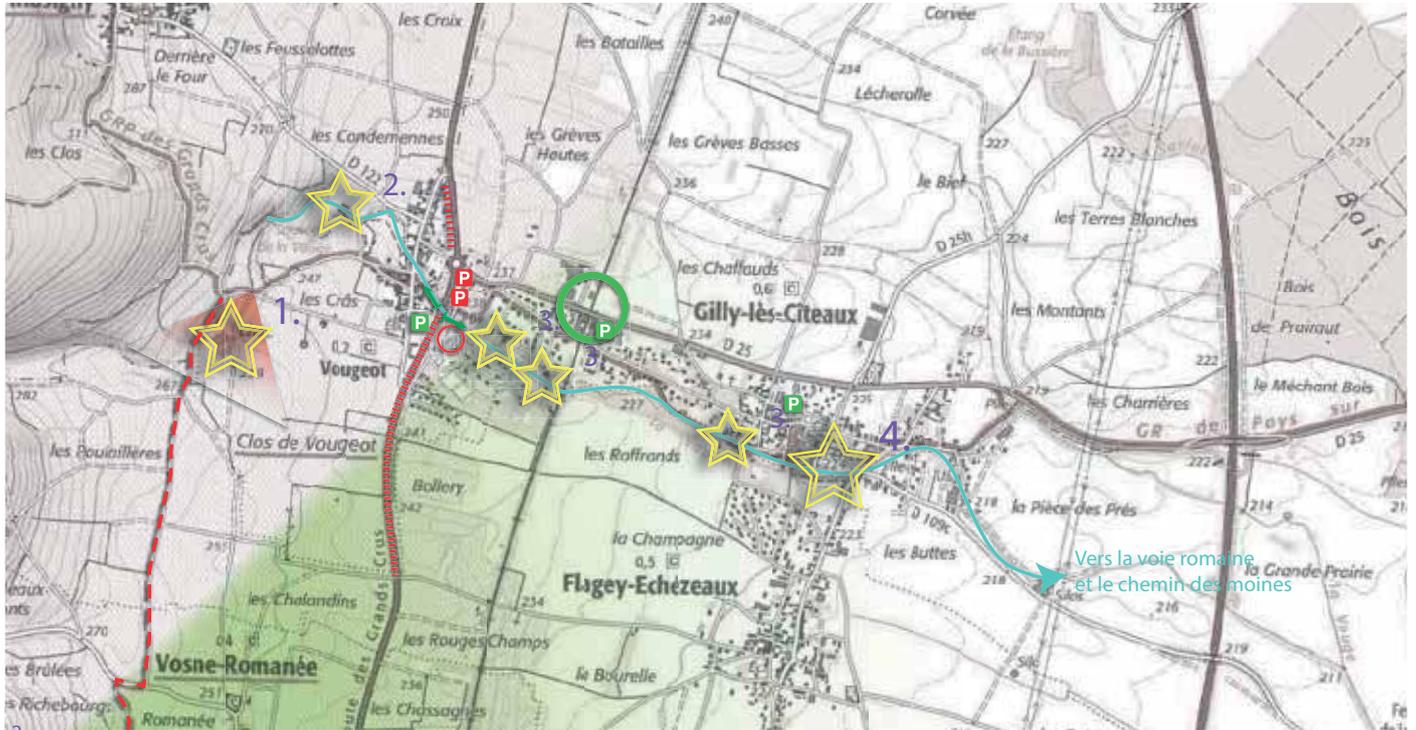
APPELLATIONS :

- Grand Cru
- Premier Cru
- Village

— 5 km

L'EXEMPLE DU SITE PILOTE LE LONG DE LA VOUGE

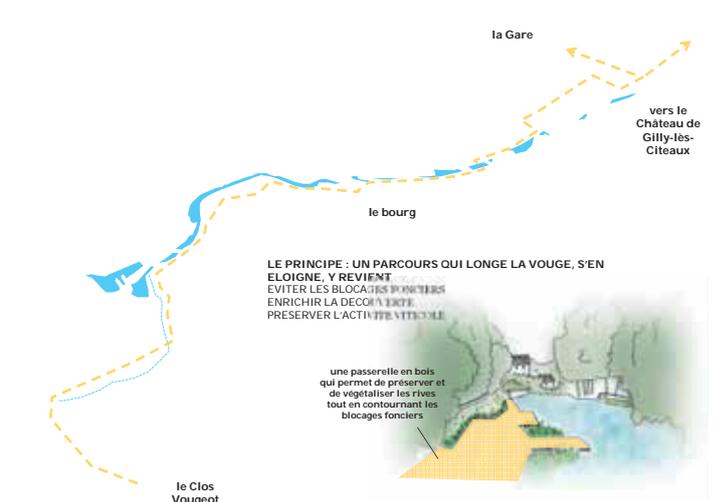
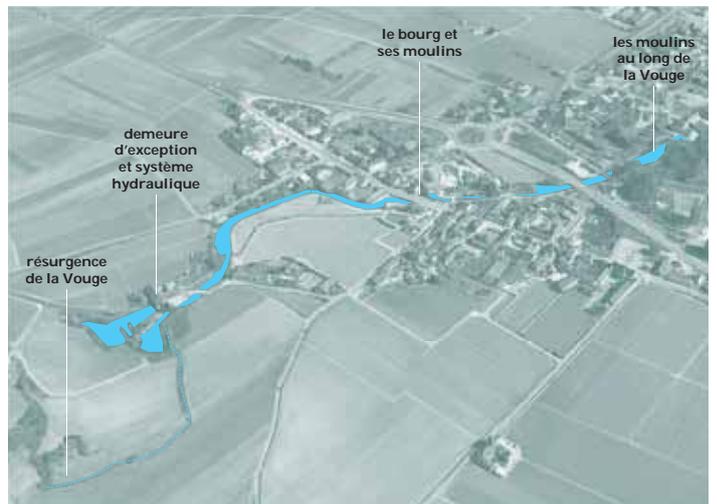
L'ENJEU : REVALORISER UN PARCOURS HISTORIQUE AFIN DE TRATER LES PROBLEMATIQUES D'ACCES ET DE STATIONNEMENT

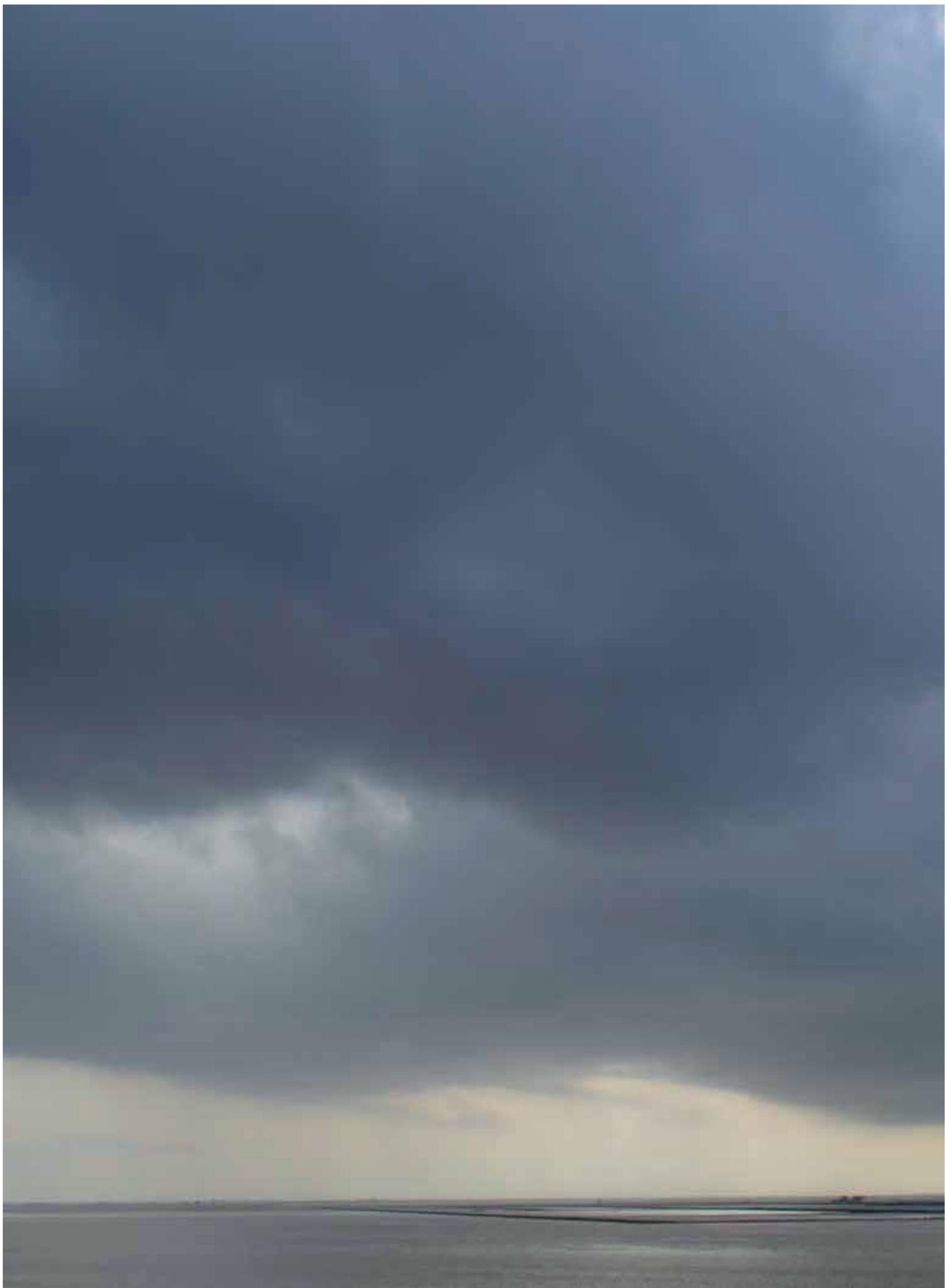


LEGENDE

- 1. Clos Vougeot
- 2. Résurgence de la Vouge
- 3. Moulins, plages, ...
- 4. Château de Gilly
- Améliorer
- Favoriser
- Améliorer
- Favoriser
- Point de vue à améliorer
- Point de vue remarquable
- Stationnements à améliorer
- Stationnements

LE PROJET : REMONTER LE COURS DE L'HISTOIRE DES CLIMATS, DE L'ABBAYE DE CITEAUX AU CLOS VOUGEOT, EN REACTIVANT UN PARCOURS HISTORIQUE POTENTIELLEMENT SUPPORT DE NOUVELLES MOBILITES





DONNER UN CONTOUR AUX HORIZONS INFINIS



QUELS CONTOURS POUR LA CAMARGUE GARDOISE ?

QUELS CONTOURS POUR LA CAMARGUE GARDOISE ?



Grand Site de France de la Camargue Gardoise, 30

Labellisé Grand Site de France en 2014, le syndicat mixte de protection et de gestion de la Camargue Gardoise a souhaité, dans le cadre de la réévaluation du label à trois ans, mener une étude pour approfondir la définition de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise, l'ajustement du contour du périmètre de projet au regard de cette définition et la proposition de protections complémentaires le cas échéant. Le périmètre défini au préalable recouvrait partiellement les huit communes parties prenantes du syndicat. Pourtant, les élus et les habitants ne se sont pas encore appropriés la labellisation. La redéfinition du contour est l'occasion de partager sur les valeurs du Grand Site de France. Celui-ci, fondé sur 4 sites classés et un grand site inscrit constituant son cœur patrimonial, ne dispose pas de limites faisant sens au regard de ses valeurs historiques, paysagères et environnementales. La délimitation est délicate car elle anticipe nécessairement le futur projet du Grand Site de France que l'étude n'a pas vocation à définir. La méthodologie proposée est structurée en trois temps. Un premier de partage de la définition de la valeur patrimoniale par un travail de l'équipe en résidence, la rencontre de personnes ressources et la synthèse des travaux déjà engagés pour faire émerger les composantes de cette valeur. Ce travail aboutit sur une définition partagée qui est spatialisée et débattue dans un deuxième temps. Enfin, des actions de requalification et de protection sont proposées afin de nourrir le projet futur. Celles-ci s'articulent entre elles : une charte paysagère, architecturale et urbaine à l'échelle du Grand Site, une extension à la marge du site inscrit et la délimitation de secteurs remarquables où sont demandés exemplarité, vigilance et attention avec des protections complémentaires.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue Gardoise

BUDGET

30 000 € HT

EQUIPE

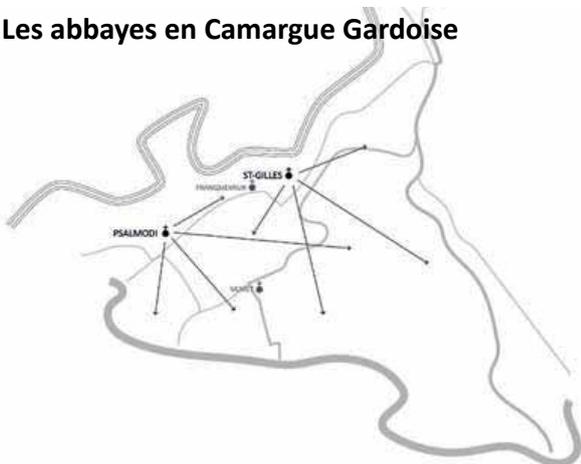
Julien Laborde Paysagiste Mandataire
Sonia Fontaine Paysagiste
Guillaume Duhamel Urbaniste

MISSIONS

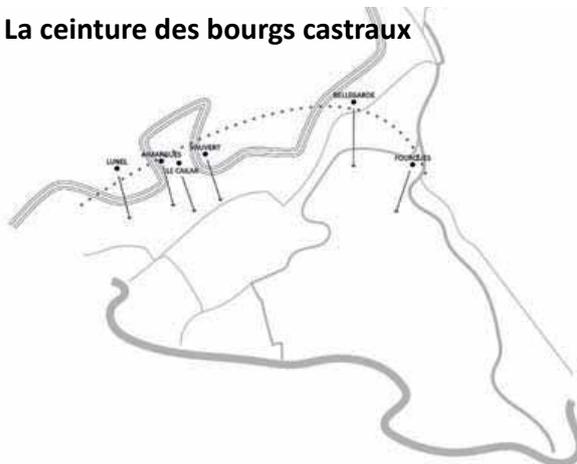
Diagnostic et travail en résidence
Rencontre des personnes ressources et animation des ateliers
Elaboration des propositions de périmètre du grand site de France
Elaboration des propositions de protections complémentaires

UN GLISSEMENT PROGRESSIF DE L'IMPLANTATION DES HOMMES DANS LE DELTA, DES HAUTS JUSQU'AU LITTORAL

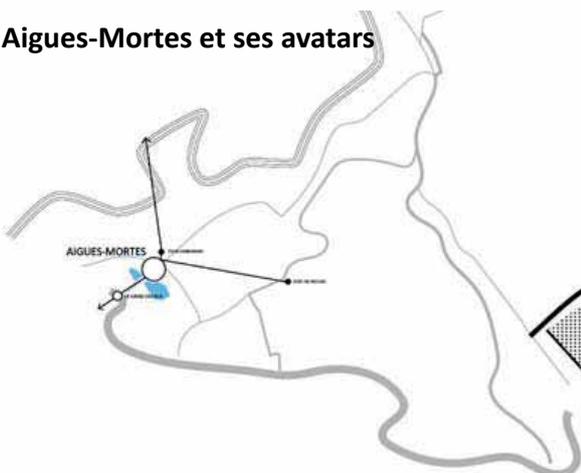
> Les abbayes en Camargue Gardoise



> La ceinture des bourgs castraux



> Aigues-Mortes et ses avatars



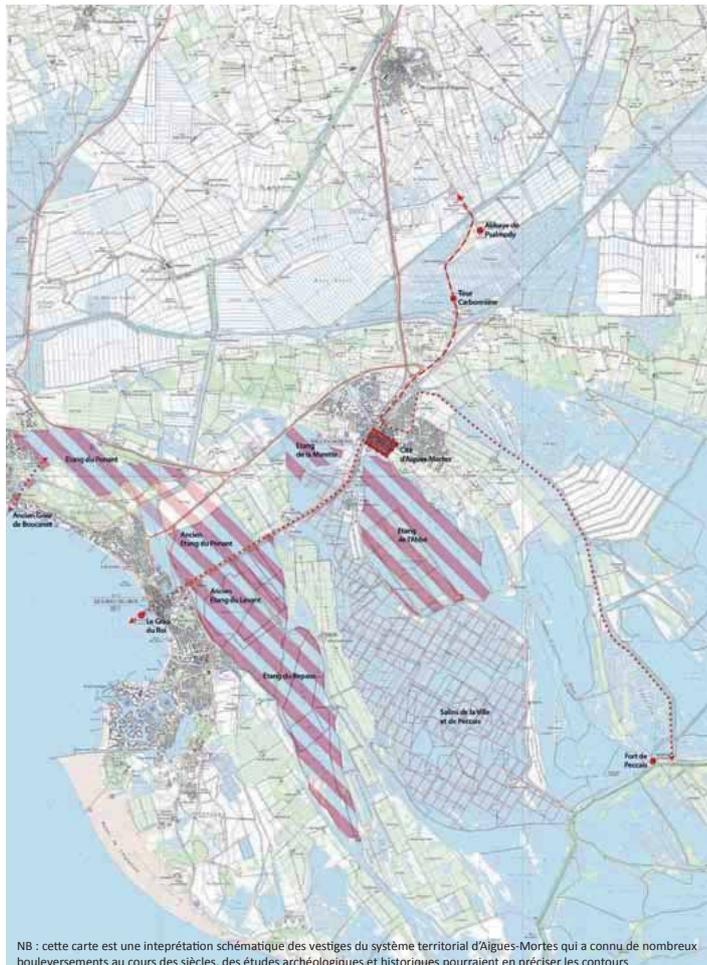
> Les unités de la Mission Racine



AIGUES-MORTES, FAIT DU PRINCE AU COEUR DU DELTA DE LA CAMARGUE GARDOISE DONT LA VALEUR PATRIMONIALE SE FOND SUR UN SYSTEME DEFENSIF ET ECONOMIQUE D'AMPLEUR



Carte de Cassini



NB : cette carte est une interprétation schématique des vestiges du système territorial d'Aigues-Mortes qui a connu de nombreux bouleversements au cours des siècles, des études archéologiques et historiques pourraient en préciser les contours

DONNER DES CONTOURS A UN TERRITOIRE AUX HORIZONS INFINIS : LA DEFINITION DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Coeur de la culture taurine

Grands mas en bord du Vidourle (Mas du Teillan)

Mas isolés

Abbaye de Psalmody

Etangs pré-littoraux

Urbanisme littoral du Grau-du-Roi et port de pêche

Cordon dunaire littoral de l'Espigette

Lido de Listel

Système de prés bocagers

Panorama depuis le bourg ancien de Vauvert

Route belvédère en bord de Costières

Centre historique et Abbaye de Saint-Gilles inscrit sur la liste du patrimoine mondial au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Grands étangs lacustres du Scamandre et Charnier

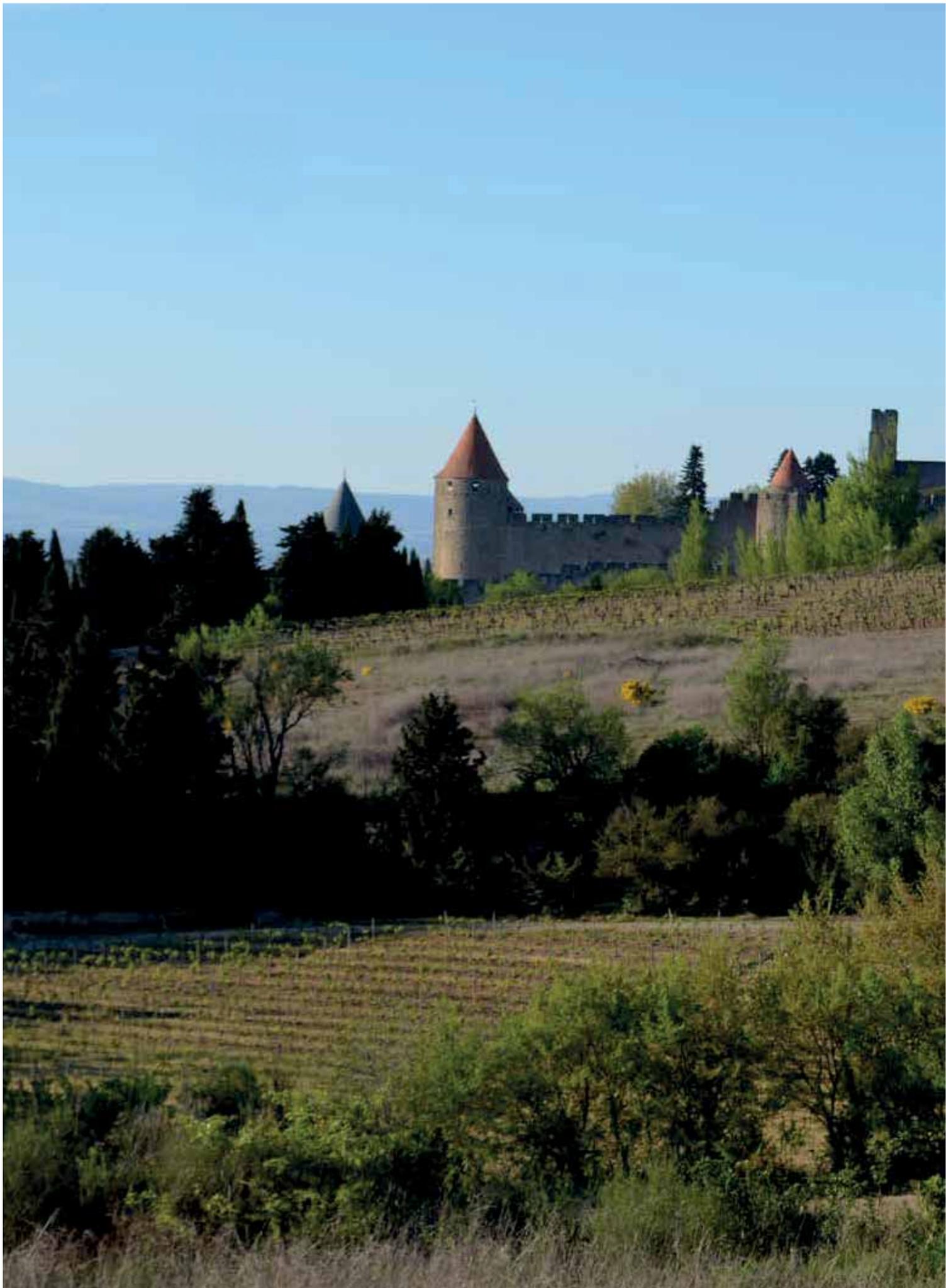
Riziculture

Lido de Montcalm

Ensemble du système défensif (ie à Aigues-Mortes (Fort Peccais et Tour Carbonnière notamment))

Exploitation salante Ecrin d'Aigues-Mortes

La Camargue gardoise, partie occidentale du delta du Rhône, est le fruit d'une construction séculaire par l'homme, où la relation ténue entre eau douce et eau salée, ainsi que la complémentarité historique entre hautes et basses terres, ont permis la constitution d'un territoire à la personnalité unique, caractérisée par la combinaison rare entre une identité liée aux élevages de taureaux et de chevaux et les nombreux savoirs de la gestion des eaux, transmis de génération en génération, qui créent une mosaïque de milieux naturels, cultivés et habités remarquable.



LA CITE DANS SON ECRIN

A landscape view of Carcassonne, France, showing the city's medieval architecture and a dense forest in the foreground. The sky is clear blue. The city features several prominent towers and domes, including the Basilica of St. Nazaire. The foreground is dominated by lush green trees and bushes, with a tall, thin cypress tree in the center. A red banner is overlaid on the middle of the image, containing the title in white text.

UN PARC NATUREL URBAIN COMME ECRIN DE CARCASSONNE

UN PARC NATUREL URBAIN COMME ECRIN DE CARCASSONNE



Grand Site de France de la Cité de Carcassonne, 11

L'Opération Grand Site pour la Cité de Carcassonne a été lancée en 1998 pour gérer notamment la surfréquentation du site. Dans le cadre de son programme d'actions, une étude a été demandée sur la valorisation paysagère, économique et agricole sur l'Île d'Aude et l'écrin de site. Le premier sujet est celui de la rencontre de patrimoines d'exception reconnus (la Cité de Carcassonne et le Canal du Midi inscrits au patrimoine mondial, la Bastide St-Louis protégée par un secteur sauvegardé) qui se rencontrent sur l'Île d'Aude. Celle-ci, autrefois coeur vivant de Carcassonne avec ses jardins irrigués, ses moulins et ses machineries drapières, plus récemment ses guinguettes, est désormais boudée des visiteurs et oubliée des carcassonnais. Le second sujet concerne l'ensemble de l'écrin de site dans sa relation paysage-monument reconnue. Pourtant ce paysage évolue : remembrement des parcelles, enfrichement, disparition des haies, etc. Dans une réponse globale, la proposition de Parc Naturel Urbain se traduit par trois types d'interventions : une action contractuelle avec l'ensemble des acteurs, une action réglementaire en relais avec les documents cadres (SCOT et PLU) et une action opérationnelle comme première mise en oeuvre. Les actions s'articulent en trois axes : l'un fluvial comme lisière urbaine le long de l'Aude (renaturations des berges, réemploi des délaissés, etc.) ; l'autre comme parc agro-urbain sur l'écrin de site viticole pour l'essentiel (réinvestissement du patrimoine, innovation et diversification agricole, réemploi des friches, etc.) ; et le dernier autour de la stratégie du chemin comme volonté de mailler le territoire tout en permettant la recomposition des continuités écologiques.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte du Grand Site
de la Cité de Carcassonne

BUDGET

100 000 € HT

EQUIPE

Atelier Arcadie Paysagistes Mandataire
Guillaume Duhamel Urbaniste
Rivières Environnement Ecologues
Blezat Consulting Agronomes
Eugene ! Scénographes
AC2i BET VRD

MISSIONS

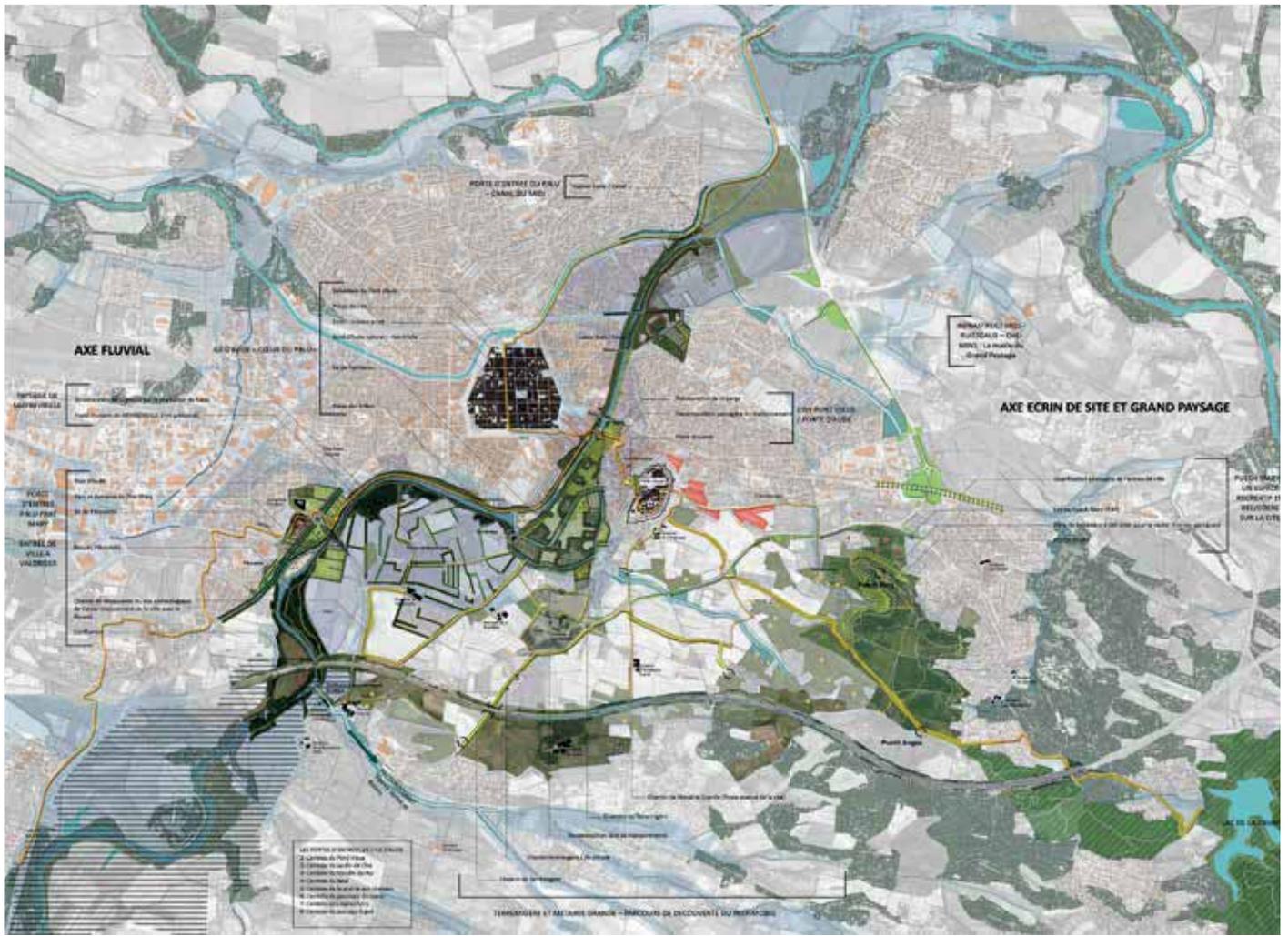
Diagnostic en résidence
Rencontre des personnes ressources
et participation/animation des ateliers
Participation aux comités techniques et aux comités de pilotage
Redaction de la convention du PNU

REVELER UN AUTRE PATRIMOINE : LES AMENAGEMENTS LIES A LA VALORISATION DE LA PLAINE AGRICOLE AU PIED DE LA CITE



S'APPUYER SUR LES RESSOURCES LOCALES (LES JARDINS FAMILIAUX) ET ECHANGER AVEC LES ACTEURS (LES ATELIERS THEMATIQUES)



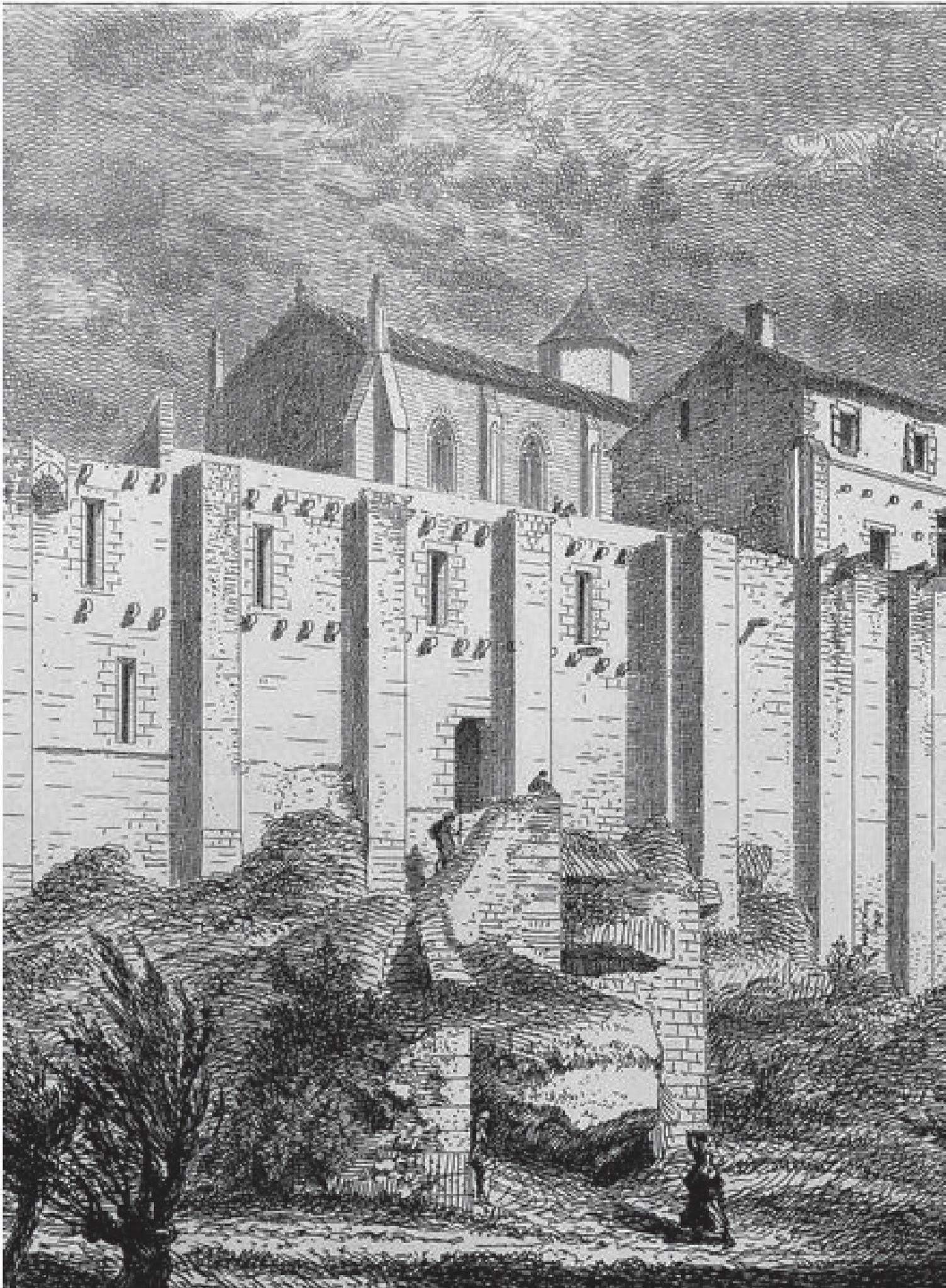


TROIS GRANDS AXES :
 LE FLEUVE ET LA LISIERE URBAINE,
 LE PARC AGRO-NATUREL URBAIN SUR L'ECRIN DE SITE,
 LE MAILLAGE DU TERRITOIRE AVEC LA STRATEGIE DU CHEMIN

DEUX ECHELLES D'INTERVENTION :
 LE GRAND PAYSAGE AVEC L'ECRIN DE SITE
 ET L'ILE D'AUDE ENTRE CITE ET BASTIDE



NB : VISUELS REALISES PAR L'ATELIER ARCADIE



DE LA VILLE HAUTE AU PALUD, LES REMPARTS DE SAINT-MACAIRE



« PATRIMOINE VIVANT » A SAINT-MACAIRE

Dessin de Léo Drouyn

« PATRIMOINE VIVANT » A SAINT-MACAIRE

Commune de Saint-Macaire, 33

Saint-Macaire se distingue par une politique de requalification urbaine de son centre historique singulière depuis les années 1960. Plutôt que d'orienter le projet communal sur une revalorisation touristique, le choix a été fait d'oeuvrer sur trois plans : le réinvestissement des nombreux logements en déshérence (modernisation et intégration des réseaux notamment, opérations de logements sociaux, etc.), l'intégration des nouveaux équipements dans les tissus les plus anciens malgré les contraintes posées par les réhabilitations (centre pour autistes, médiathèque, école privée, etc.) et une animation culturelle fournie autour du patrimoine pour associer la population au projet (réalisation et diffusion de films, manifestations culturelles dans des sites insolites, publications, etc.). Dotée d'une ZPPAUP depuis 2003, les objectifs de la révision en AVAP sont de lever certains freins posés par le règlement de la ZPPAUP, de réévaluer la valeur patrimoniale à protéger afin de protéger moins, mais mieux, et de créer les conditions d'une appropriation du document par les habitants face à une ZPPAUP méconnue et peu partagée. Une fois l'inventaire à la parcelle des intérêts patrimoniaux réalisé, le projet d'AVAP restreint ainsi le périmètre à l'ensemble cohérent formé par le bourg ancien, ses faubourgs, et le palud de Garonne en lien direct avec la ville haute. Les règles sont décomposées en règles strictes, opposables stricto sensu et règles cadres qui fixent elles les conditions de bonne appréciation des éventuels projets.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté d'Agglomération
des Coteaux Macariens

BUDGET

50 000 € HT

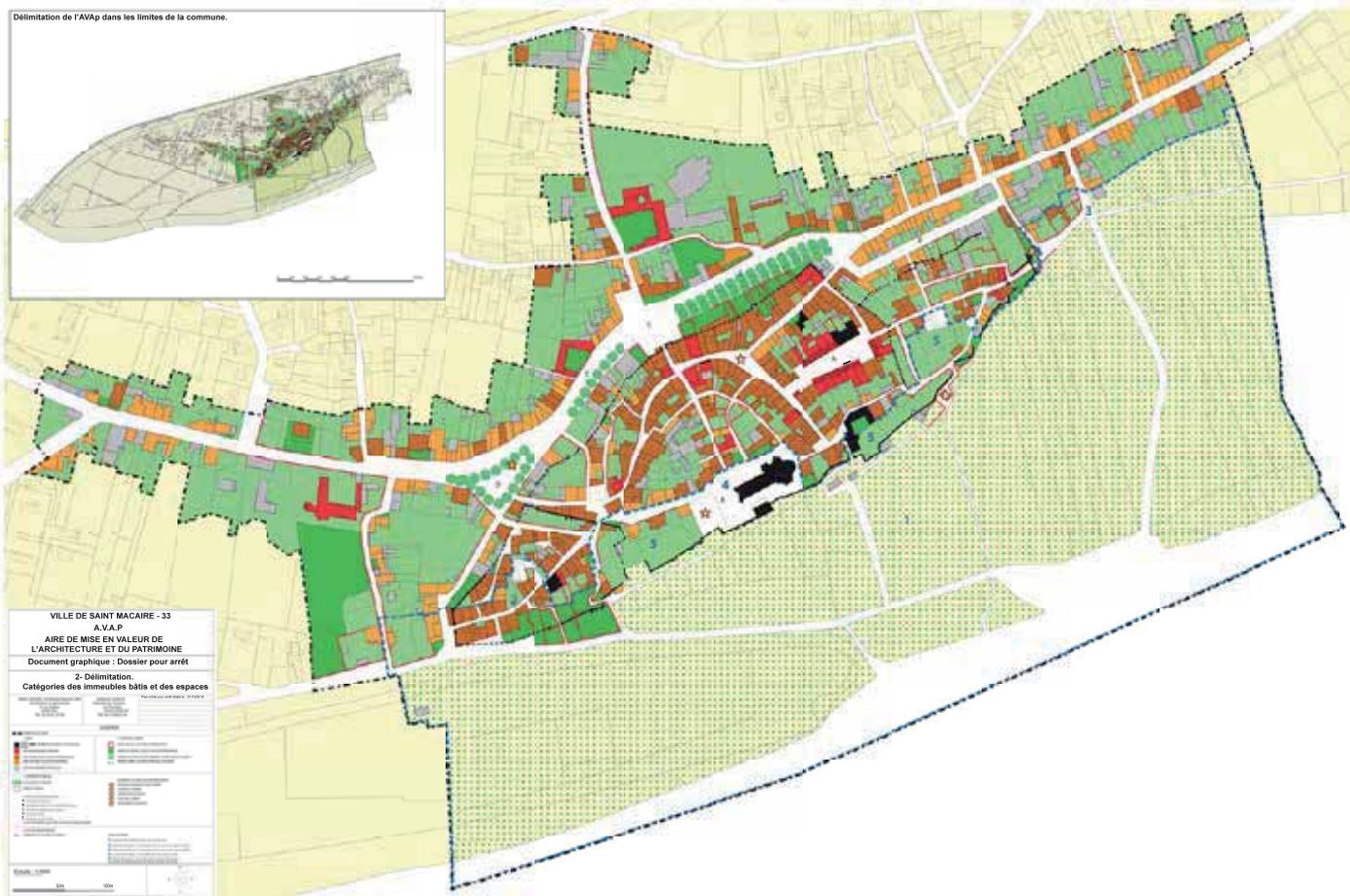
EQUIPE

Atelier Lavigne Architectes Mandataire
Guillaume Duhamel Urbaniste

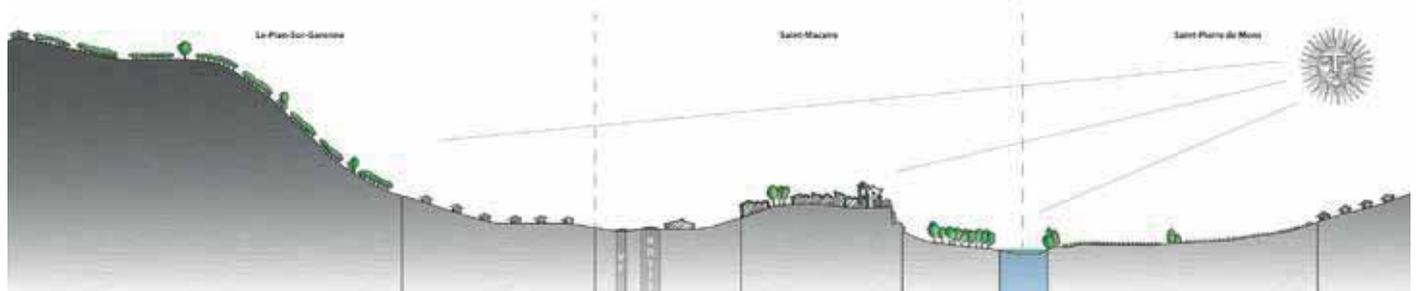
MISSIONS

Diagnostic urbain et environnemental
Travail de terrain et inventaire à la parcelle
Définition du projet d'AVAP
Elaboration du plan de l'AVAP
Elaboration des Périmètres Délimités des
Abords (PDA)
Participation/animation groupes de travail de
l'avap et aux CLAVAP
Présentation du projet d'avap en pre-CRPS

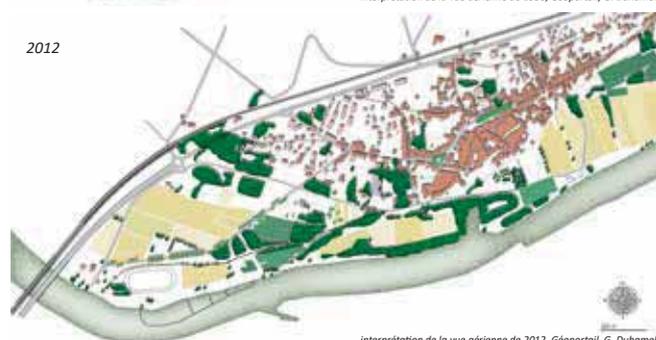
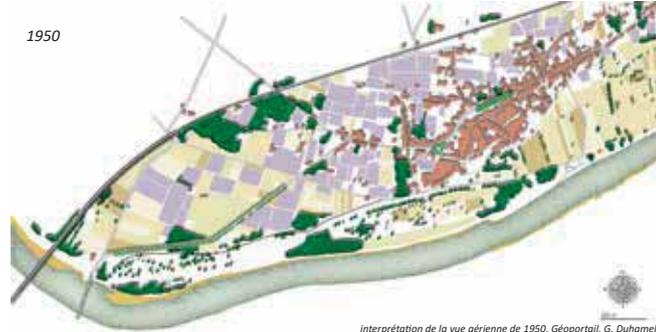
PLAN DE L'AVAP



UN BOURG EN PROMONTOIRE EN TRANSITION ENTRE LES COTEAUX VITICOLES ET LA VALLEE DE GARONNE



DES ELEMENTS REGULATEURS A L'ECHELLE DU SITE DEPUIS LE XVIIème SIECLE :
UN PAYSAGE EXTRA-MUROS ETAGE, UN RAPPORT DIRECT ET MAJESTUEUX AU FLEUVE, UN COEUR DE VILLE DENSE CEINT DE REMPARTS



DES PAYSAGES QUI EVOLUENT AU XXème SIECLE
TANDIS QUE LA TRAME URBAINE SE MAINTIENNT REMARQUABLEMENT



FORET URBAINE ET RETOUR DU TRAMWAY

A photograph of a tree-lined street with tram tracks. The trees are tall and have green leaves, casting shadows on the ground. The ground is paved and has tram tracks running along it. A red rectangular box is overlaid on the middle of the image, containing white text.

PSMV DE BORDEAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PSMV DE BORDEAUX : PROTECTION PATRIMONIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Centre Historique de Bordeaux, 33

La révision du Secteur Sauvegardé de Bordeaux intervient après des décennies d'investissements dans le centre ancien par la puissance publique (OPAH, PRI, Opérations façades, Requalification des espaces publics, Intégration du tramway, création des parcs de stationnement publics, etc.). Celle-ci a permis d'enrayer la déshérence et la paupérisation du cœur historique bordelais et de lui redonner une vitalité commerciale et résidentielle. La demande de révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur vise ainsi à pallier à l'obsolescence d'une partie des règles et à répondre aux enjeux contemporains du cœur de la Métropole : intégration des dispositions du développement durable, réponse aux nouvelles pratiques et mobilités, retour des habitants et des familles notamment, valorisation de l'offre touristique dans une ville en plein essor grâce entre autres à son inscription au Patrimoine Mondial. La proposition faite au maître d'ouvrage est de mettre au service du projet urbain sur le centre ancien le travail d'inventaire et de visite de chaque immeuble pour alimenter un plan de vigilance qui mette en exergue les éléments d'appui pour répondre à ces orientations : espaces publics à requalifier, parcours majeurs à révéler, îlots ou ensembles d'immeubles vacants ou de faible intérêt patrimonial pouvant faire l'objet d'un projet d'ensemble, continuités végétales d'alignements, de parcs, de jardins privés à maintenir, etc. En complément de ce repérage fin, des orientations de projet et surtout des méthodologies d'intervention sont rédigées afin de fournir une ligne de conduite claire aux acteurs intervenants sur le centre ancien.

MAÎTRE D'OUVRAGE

DRAC Aquitaine

BUDGET

900 000 € HT

EQUIPE

Atelier Lavigne Architectes Mandataire

Luc Savonnet Architecte-Urbaniste

Guillaume Duhamel Urbaniste

Hadès Archéologues

Fébus Eco-Habitat

Jurispublica Juristes

MISSIONS

Diagnostic urbain du PSMV

Diagnostic des espaces publics

Elaboration du POA Habitat et du POA Mobilité

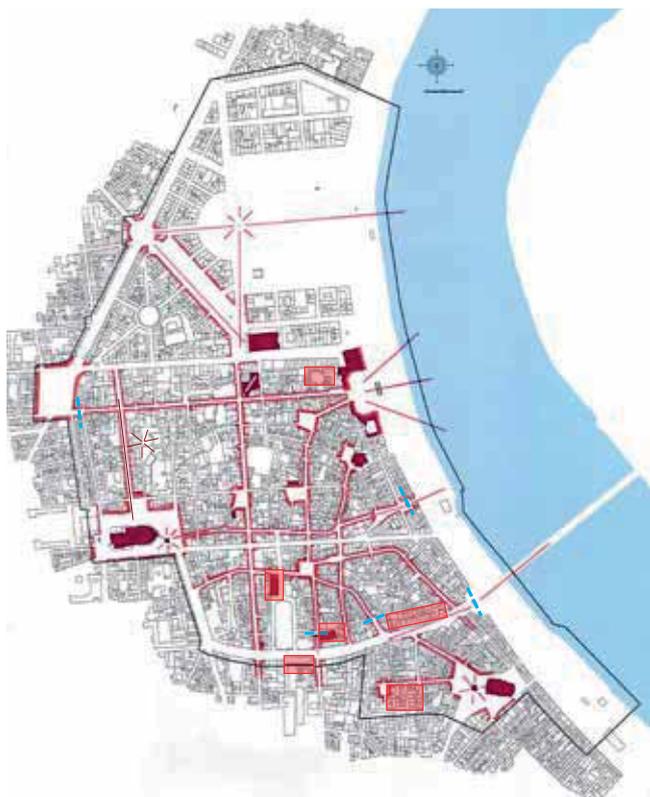
Participation au Projet Urbain du PSMV

Participations aux réunions techniques et aux

Comités de Pilotage

Participation aux Ateliers Urbains du PSMV

DES PARCOURS MAJEURS A REVELER : ICI LA RUE DU LOUP ET LES PERSPECTIVES SUR LA TOUR PEY BERLAND



NB : PLAN REALISE PAR L'ATELIER LAVIGNE





PUJOLS EN VIGIE SUR LA VALLEE DU LOT, EN RELAIS AVEC LES GRANDS DOMAINES



UNE AVAP DANS LA VALLEE DU LOT

UNE AVAP DANS LA VALLEE DU LOT

Communes de Casseneuil, Pujols et Villeneuve-sur-Lot, 47

La révision des ZPPAUP de Casseneuil et Villeneuve-sur-Lot est l'occasion pour la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois de protéger Pujols et son site par une AVAP. La commande intercommunale s'appuie sur une cohérence d'ensemble de Vallée du Lot en Lot-et-Garonne, où chaque commune incarne un rapport singulier à la rivière : Casseneuil en presqu'île à la confluence avec la Lède qui garde l'accès, Pujols, bourg fortifié en vigie sur la vallée et en transition avec les plateaux, et Villeneuve-sur-Lot, grande bastide de part et d'autre du pont sur le Lot. Le travail d'inventaire réalisé sur l'ensemble des trois communes a permis d'identifier les valeurs patrimoniales partagées afin de les valoriser, mais également d'affiner les spécificités de chaque bourg aux caractéristiques urbaines et architecturales hétérogènes, héritées d'une région de transition entre différentes entités paysagères, du Lot à la Garonne. La dimension paysagère forte de la nouvelle AVAP est primordiale comme lien entre les trois communes à travers la protection des abords du Lot et des ponctuations des grands domaines sur l'ensemble du linéaire, retrouvant ainsi une relation ancienne fondatrice pour le territoire : la rivière comme axe de vie, de déplacement et de production. A l'échelle de Pujols, le site inscrit est recalibré pour protéger le velum le plus remarquable et intégrer la Vallée du Mail, témoin rare d'un paysage agricole hérité.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté d'Agglomération
du Grand Villeneuvois

BUDGET

70 000 € HT

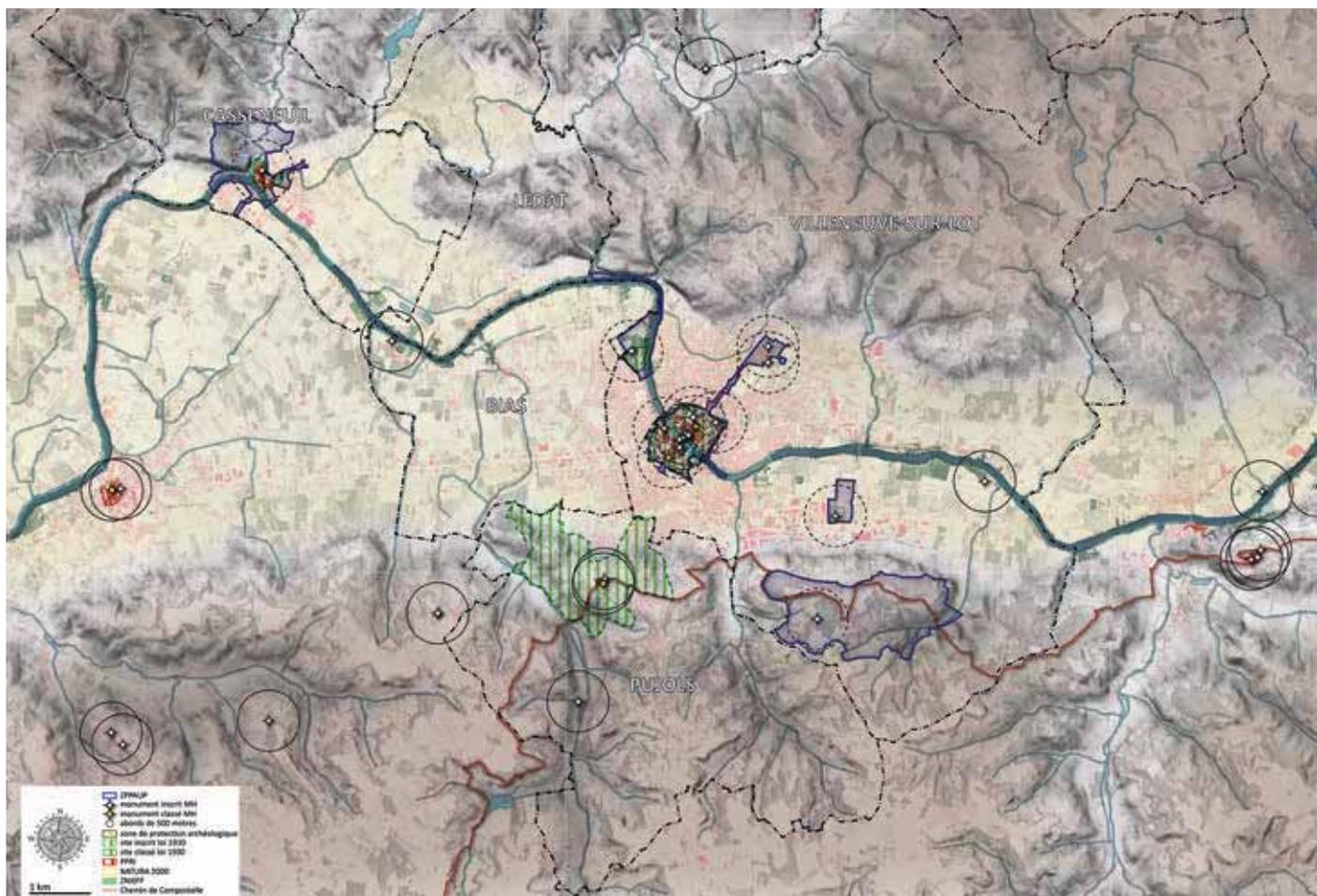
EQUIPE

Atelier Lavigne Architectes Mandataire
Guillaume Duhamel Urbaniste
Rivières Environnement Ecologues

MISSIONS

Diagnostic urbain et environnemental
Travail de terrain et inventaire à la parcelle
Définition du projet d'avap
Participation aux groupes de travail de l'avap
et aux clavap
Elaboration des prescriptions sur les secteurs de
projet

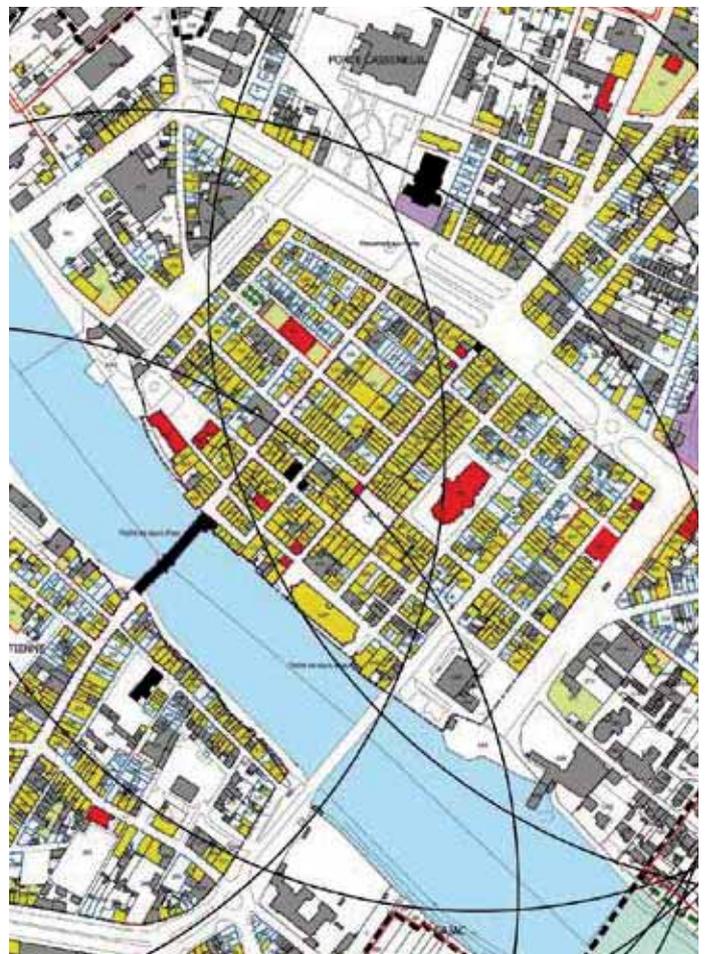
DES PROTECTIONS PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES PRE-EXISTANTES
QUI NE RENDENT PAS COMPTE DE L'INSCRIPTION DES TROIS COMMUNES DANS LA VALLEE DU LOT



DES SECTEURS DE PROJET QUI COMPLETENT LA REGLEMENTATION DE L'AVAP
EN OFFRANT UNE FEUILLE DE ROUTE ET UNE METHODOLOGIE POUR LES AMENAGEMENTS A VENIR



UN TRAVAIL D'INVENTAIRE DES INTERETS PATRIMONIAUX
QUI FONDE LE REGLEMENT ET AJUSTE LES PRECONISATIONS
NB : EXTRAITS DU PLAN DES INTERETS / DOCUMENTS PROVISOIRES





S'ETENDRE AVEC MESURE DANS DES ECRINS REMARQUABLES

An aerial photograph of a rural landscape. In the upper portion, a village is visible with a prominent church spire. Below the village, the terrain is covered in terraced vineyards, showing neat rows of grapevines. The foreground is dominated by dense green trees and shrubs. A red rectangular box is overlaid on the middle of the image, containing the title text in white.

PLAN LOCAL D'URBANISME ET PATRIMOINE RURAL

PLU INTERCOMMUNAL ET PATRIMOINE RURAL

Communauté de Communes de Vère Grésigne, Tarn, 81

De la Forêt de Grésigne à la Vallée de la Vère, la Communauté de Communes de Vère Grésigne regroupe 27 villages au patrimoine exceptionnel et aux paysages préservés. La démarche de PLU intercommunal, visant à unifier l'intercommunalité naissante autour de valeurs partagées, s'enrichit de la rédaction d'une charte architecturale, urbaine et paysagère, qui caractérise et synthétise l'ensemble des ressources patrimoniales du territoire au sens large. Document de référence pour les services instructeurs et les pétitionnaires, elle accompagne les projets à toutes les échelles, des conditions d'implantation des nouveaux bâtiments dans le paysage ou dans les tissus constitués aux projets d'extension des bourgs ou de requalification des espaces publics. Dès lors, la charte, appropriée et partagée par les élus, devient le fondement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable mais également du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation spatialisées. Le zonage est ainsi issu d'un repérage de terrain exhaustif retranscrit dans des minutes, traduites en projet par de petits plans de référence qui ont vocation à guider les instructeurs, eux-mêmes transposés en OAP qui en fixent les contours juridiques, elles-mêmes ensuite repositionnées dans le zonage réglementaire. Ce travail du terrain vers le plan et non l'inverse garantit un respect des ressources paysagères et patrimoniales locales ainsi que l'adhésion de l'ensemble des acteurs à une démarche qui fait sens grâce au constat partagé sur les valeurs territoriales à préserver.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes de Vère Grésigne

BUDGET

300 000 € HT

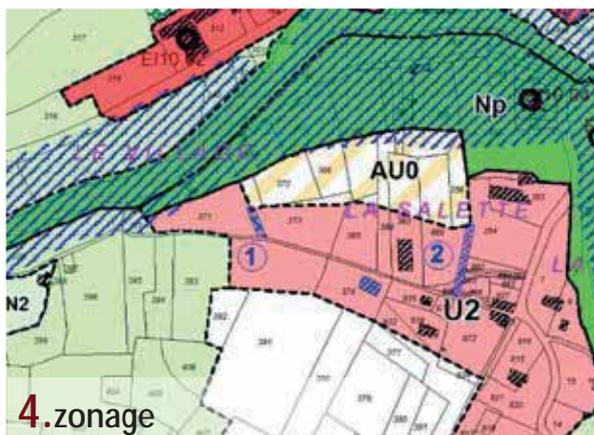
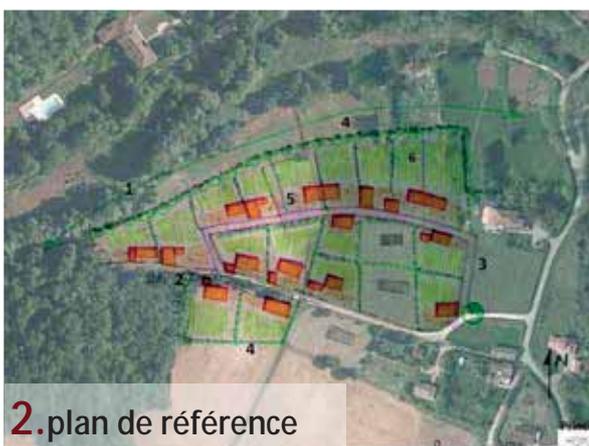
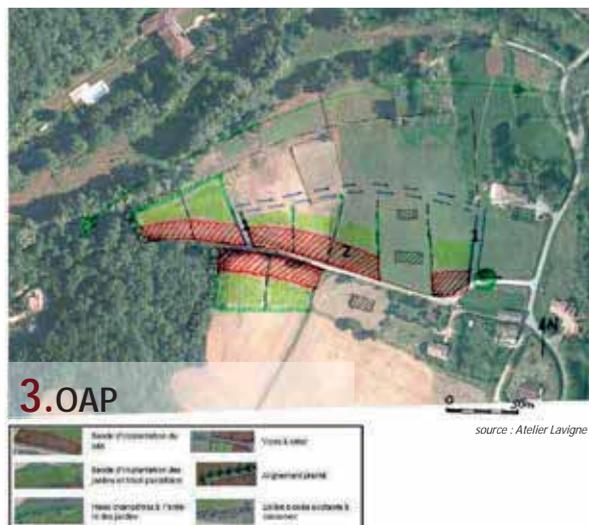
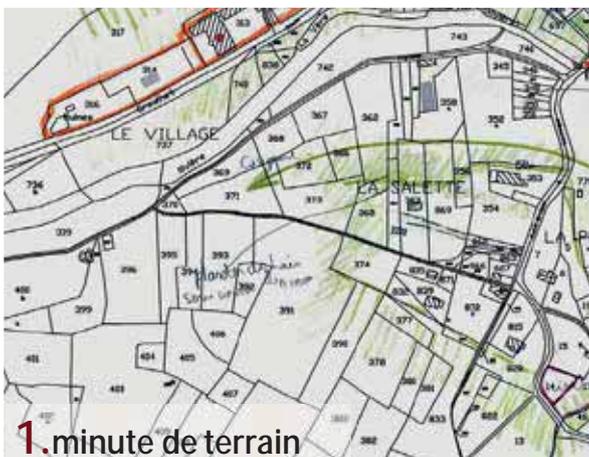
EQUIPE

Artelia, BET ingénierie mandataire
Atelier Lavigne, architectes
(Guillaume Duhamel stage long puis CDD)

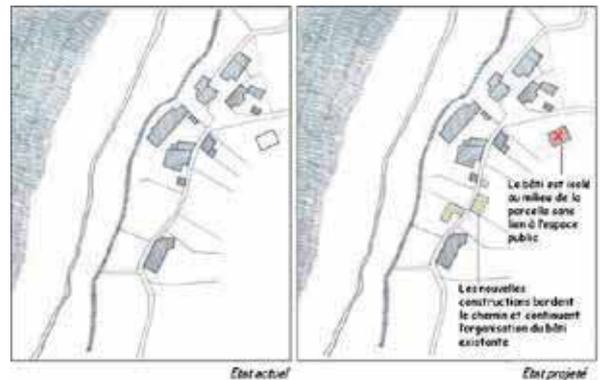
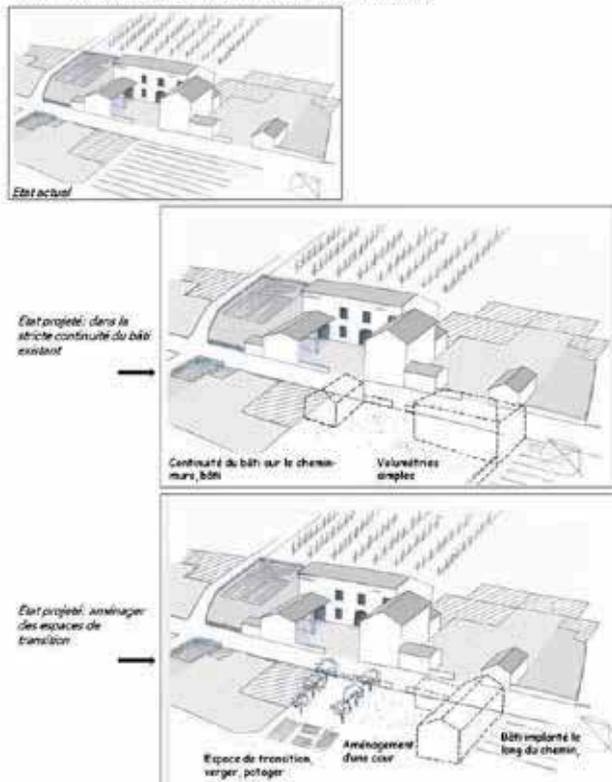
MISSIONS

Travail de terrain / inventaire
Diagnostic
Elaboration de la charte architecturale, urbaine et paysagère
Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Orientations d'Aménagement et de Programmation
Programme Local de l'Habitat

UN PLAN DE ZONAGE ISSU DU TRAVAIL DE TERRAIN ET DES OAP ET NON L'INVERSE



Comment implanter une construction neuve dans un petit hameau



Extrait d'un petit hameau de deux à trois constructions, exemple hameau de Candéac, Sainte Cécile de Cayrou

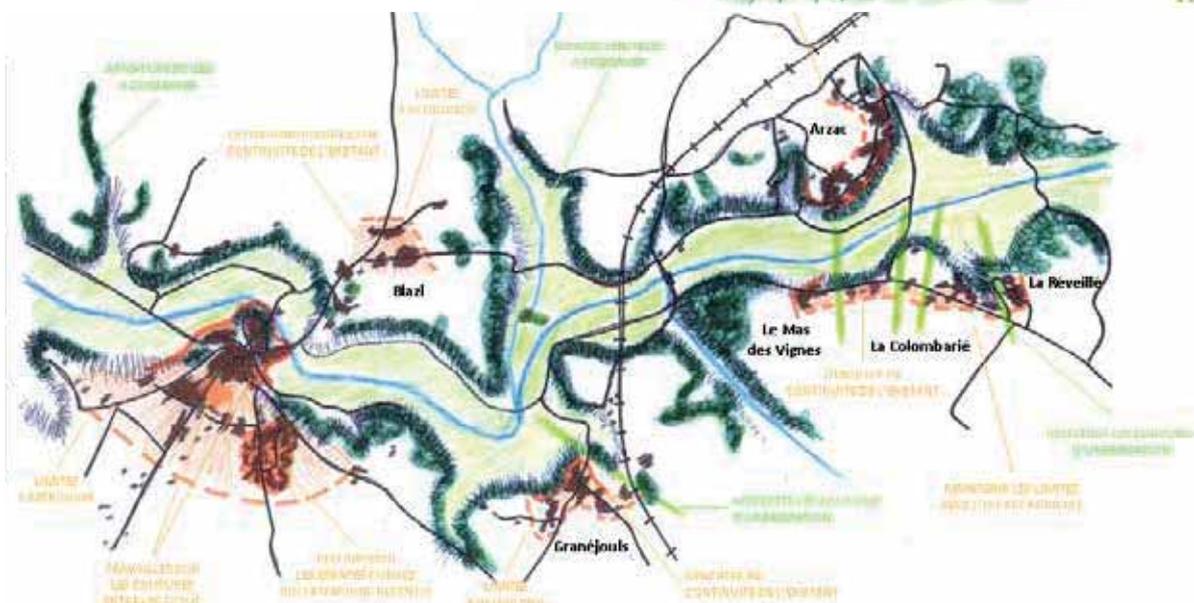
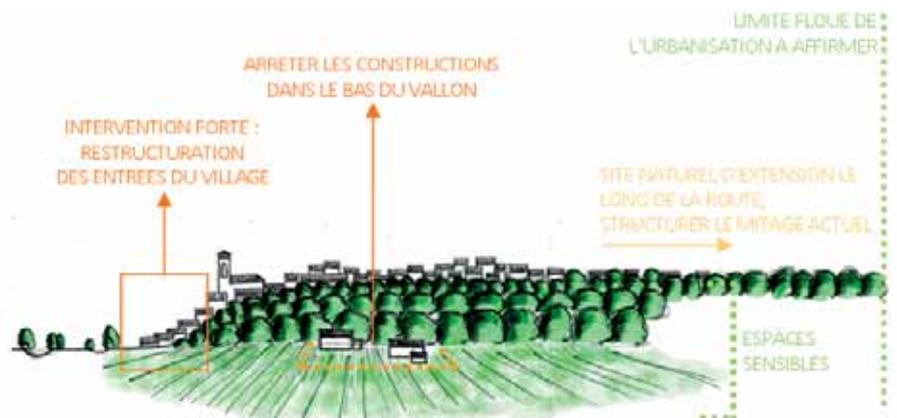
1- Continuer un hameau de façon mesurée

Préconisations

- Implanter les nouvelles constructions :
- 1.1 -- en dehors des sites sensibles identifiés
 - 1.2 -- dans la logique de la trame et du tissu du hameau
 - 1.3 -- dans les dents creuses
 - 1.4 -- en poursuivant la logique d'implantation du bâti par rapport au chemin, l'organisation dans la parcelle et l'orientation des bâtiments
 - 1.5 -- si la construction est un peu plus éloignée, aménager des espaces de transition par exemple un verger, un jardin

NB : ILLUSTRATIONS DE LA CHARTE REALISEES PAR ALEXANDRA SAN, ATELIER LAVIGNE ARCHITECTES

DEVELOPPER LES BOURGS ET VILLAGES EN COHERENCE AVEC LES PAYSAGES DE LA VALLEE DE LA VERE

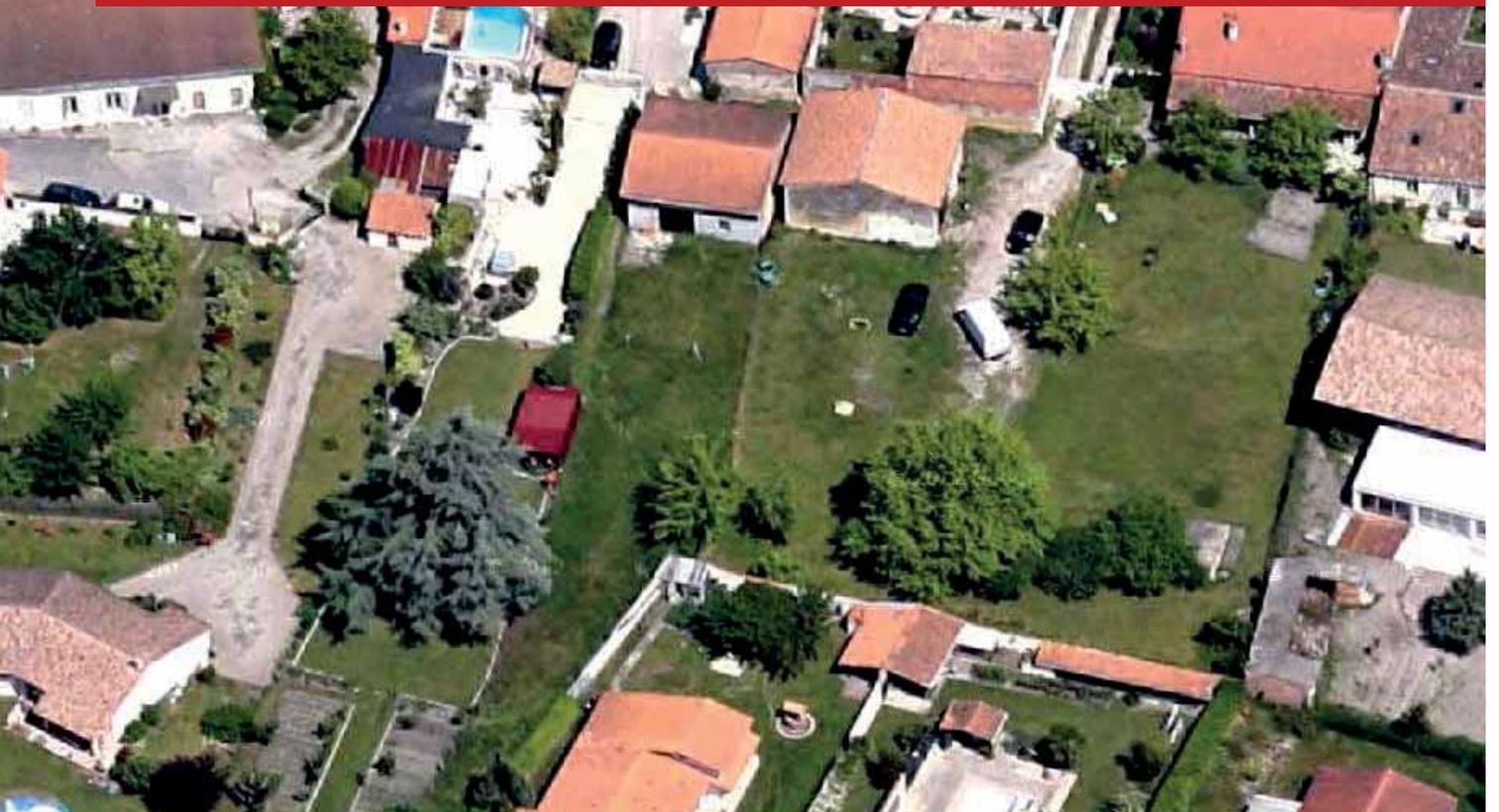




PATRIMOINE ET TISSU PAVILLONNAIRE



REINVENTER UNE CENTRALITE PAVILLONNAIRE



REINVENTER UNE CENTRALITE PAVILLONNAIRE

Quartier Hastignan, Saint-Médard en Jalles, 33

Le Quartier Hastignan, à l'écart du centre de Saint-Médard en Jalles, est identifié dans le projet urbain de la commune comme une centralité secondaire à conforter. La déshérence des espaces publics dédiés au tout voiture, les problématiques globales de stationnement mais également les velléités de densification par les acteurs privés suscitent une étude urbaine à l'échelle du quartier avec un focus particulier sur le réaménagement de la place centrale et la densification du bourg. Hameau ancien rattrapé par l'urbanisation galopante de la métropole bordelaise, petit centre de proximité malgré lui, Hastignan offre une pause bienveillante dans les étendues pavillonnaires. L'étude vise à relever ce défi : valoriser une microcentralité patrimoniale en la liant à des quartiers en mal d'espaces publics. Le plan de référence défini avec les acteurs locaux et les habitants du quartier constitue une feuille de route globale à partir de laquelle se déclinent des actions par lieux. La cohérence d'ensemble se fonde sur l'échelle du piéton avec un cercle de 10 minutes arbitraire dans lequel est proposé un maillage piéton et cycles qui vient casser la logique d'impasse des urbanisations pavillonnaires. Ce maillage est ponctué par la valorisation des anciens lieux de la campagne hastignanaise dont les rares témoins sont de petits espaces délaissés au statut indéfini et non gérés. Les actions prévoient ainsi le réinvestissement de ces «satellites» du bourg dans une démarche participative qui implique directement les habitants, de la conception à la réalisation. Les propositions sur la place elle-même, et sur les secteurs de densification, déclinent à petite échelle les principes du plan guide : maillage piéton, valorisation et respect du petit patrimoine, renforcement de l'ambiance caractéristique du bourg qui est un patrimoine à elle seule.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Bordeaux Métropole

BUDGET

40 000 € HT

EQUIPE

Guillaume Duhamel Urbaniste Mandataire

Romain Quesada Urbaniste-Paysagiste

Atelier Marniquet Architecte

BERS Sociologues

MISSIONS

Coordination de l'étude

Animation des réunions et réunions publiques

Diagnostic

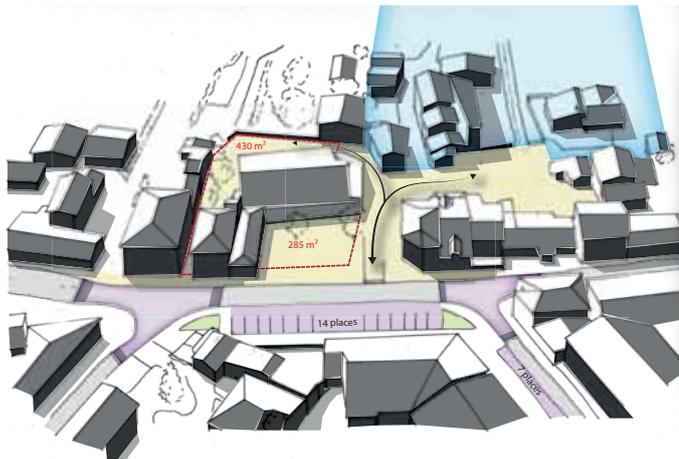
Plan de référence et programme d'actions

Faisabilité architecturale

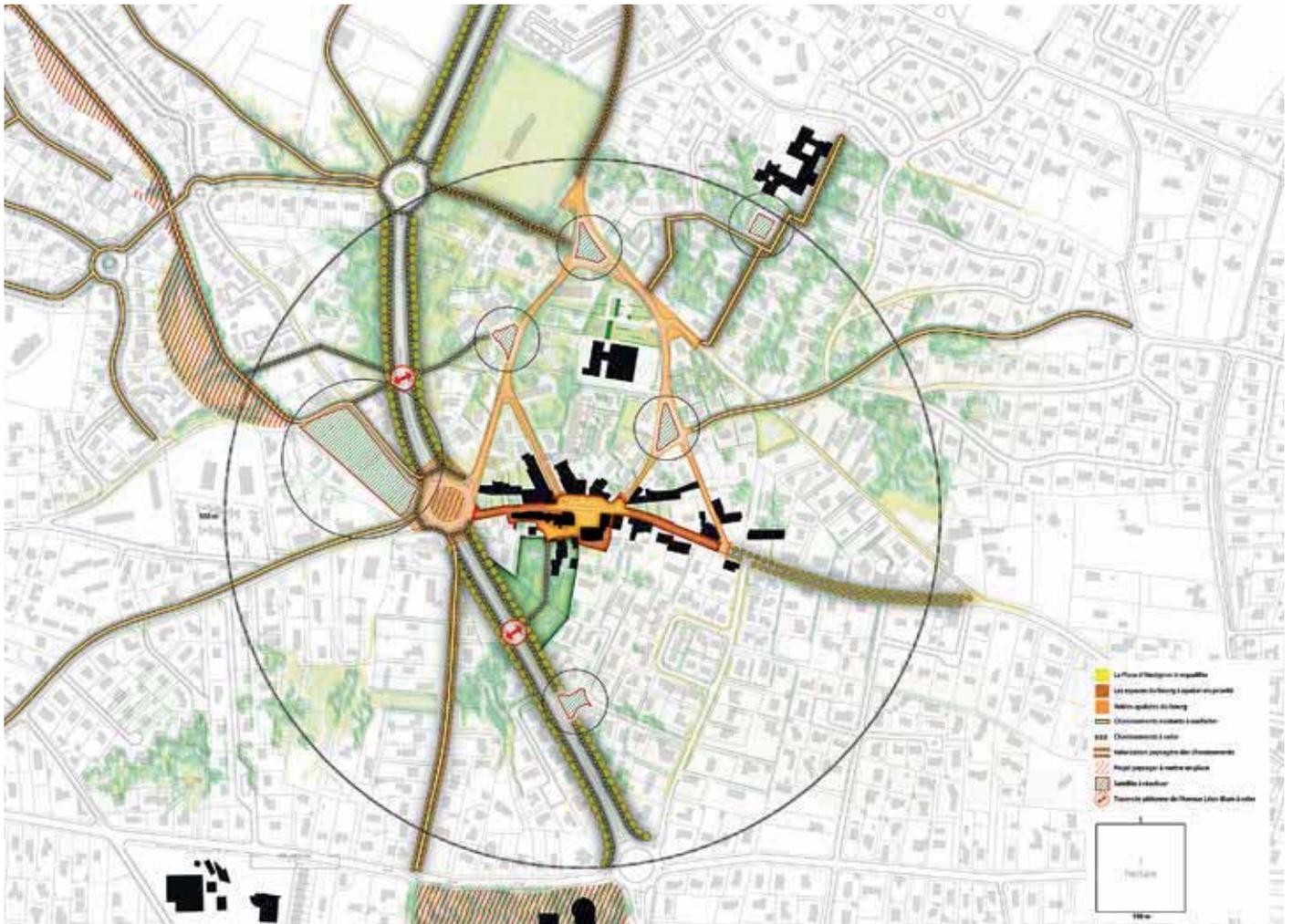
Pré-programme des espaces publics

Cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères

PRE-PROGRAMME POUR LA PLACE D'HASTIGNAN : PROPOSITION DE SCENARIOS POUR UN PROJET OPERATIONNEL



PLAN DE REFERENCE SUR LE QUARTIER HASTIGNAN : REDONNER UNE ECHELLE AU PIETON DANS UN TISSU PAVILLONNAIRE



CAHIER DE PRESCRIPTIONS POUR LE SECTEUR DE DENSIFICATION : PLAN DE COMPOSITION, INSERTION URBAINE ET TYPOLOGIES





TERMINER LA CHAMBRE D'AMOUR



TERMINER LA CHAMBRE D'AMOUR EN VALORISANT LES DUNES DES SABLES D'OR

Les Sables d'Or - Corsaires, Anglet, 64

Dernières parcelles de dune grise préservées du littoral anglois, les Dunes des Sables d'Or sont aujourd'hui perçues comme un terrain vague, une friche aux usages indéfinis, contournée par les habitants et les visiteurs. Cette indéfinition participe de velléités d'aménagements lourds sur une côte très prisée. Le projet choisit d'inscrire les propositions dans un équilibre respectueux entre les besoins de l'ouverture du littoral à tous, son appropriation dans les meilleures conditions, et le maintien de la richesse écologique existante en la plaçant au coeur du dispositif : les aménagements sont ainsi réalisés en négatif, c'est-à-dire autour et vers le coeur du site, afin de n'intervenir qu'à minima et de le sanctuariser tout en l'ouvrant aux regards. Sur ses pourtours, la logique tout-voiture et tout-jardiné est chamboulée pour imaginer un nouvel équilibre entre tourisme balnéaire et renaturation des lieux. C'est un jeu sur les valeurs pour renverser la perception de cette friche comme nouveau «hot spot» écologique : valeur d'usage, valeur écologique et valeur patrimoniale, qui permet une harmonie nouvelle entre les besoins de la vie touristique et le retour à une gestion vertueuse des aménagements littoraux. Le projet se veut être une source d'inspiration pour une nouvelle approche de la gestion littorale, en formulant une profession de foi visant à articuler cette spécificité toute angloise d'un littoral urbanisé qui laisse une place respectueuse aux éléments de nature.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Anglet

BUDGET

30 000 € HT

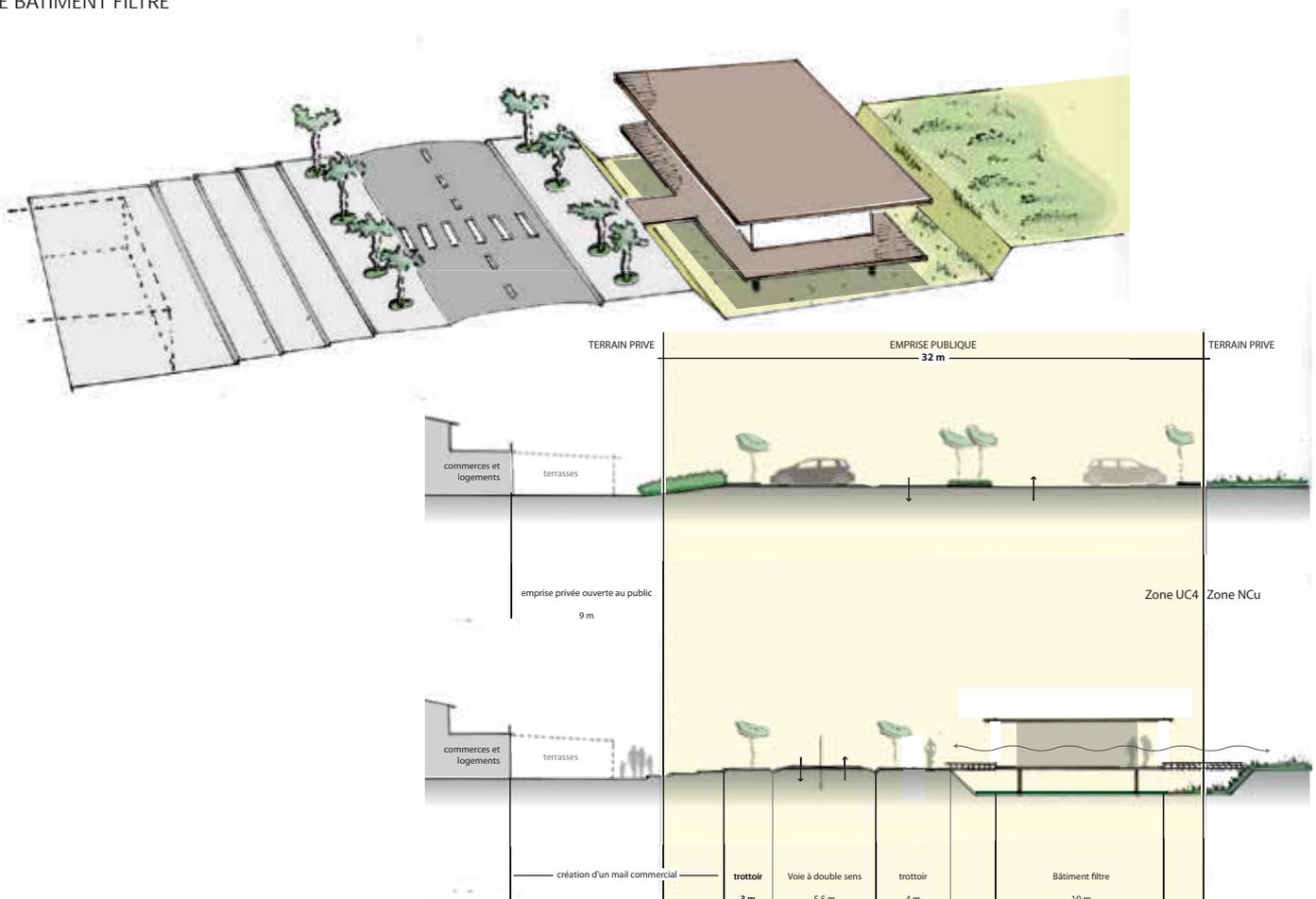
EQUIPE

Patrick Baggio architecte-urbaniste mandataire
Guillaume Duhamel Urbaniste
Romain Quesada Urbaniste-Paysagiste
Biotope Ecologies

MISSIONS

Co-animation des réunions
Diagnostic
Rencontre des personnes ressources
Elaboration du schéma d'orientations stratégiques
Elaboration des fiche-actions

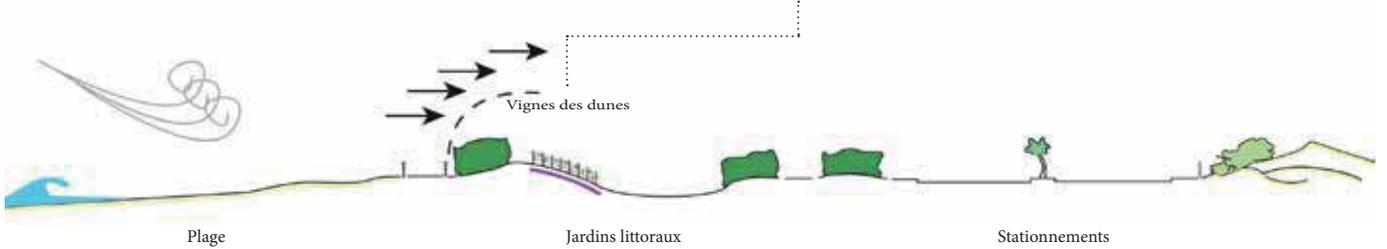
CONSTRUIRE EN PERIPHERIE POUR DEBLOQUER LES SITUATIONS FONCIERES, TRAITER LA POLLUTION DES EAUX ET PRESERVER PAR L'EXTERIEUR : LE BATIMENT FILTRE



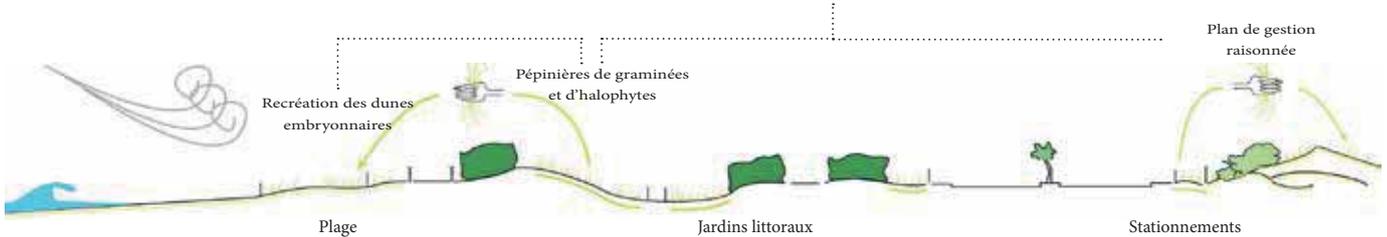


LE GENIE VEGETAL AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE L'EROSION ET LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE :
LES VIGNES DES SABLES ET LES GRAMINEES

Restauration du cordon dunaire:
La voie des vignes



Restauration du cordon dunaire:
Le génie végétal pour ramener le sable et le stabiliser.



NB : COUPES ET PHOTOGRAPHIES REALISEES PAR ROMAIN QUESADA



5, NAUDIN SUD
33410 MONPRIMBLANC
+ 33 (0)6 17 68 62 04
guillaume.duhamel@live.fr

www.urbanisteduterritoire.com

SIRET | 791 243 066 000 36
APE | 7111Z